



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP
Office fédéral de la police fedpol



rapport annuel fedpol 2017



La Suisse n'est pas une île

C'est l'histoire d'un chef de plusieurs groupes criminels spécialisés dans l'extorsion de fond et les attaques à main armée. Il se déplace dans toute l'Europe pour gérer « ses affaires » et placer son argent issu de ses activités illégales. Il vient en Suisse aussi, régulièrement... Un groupe d'enquête européen, dont fedpol fait partie, suit ses va-et-vient et documente patiemment ses actions, pour déjouer ses activités et démanteler les groupes criminels qu'il dirige.

C'est l'histoire d'un couple suisse radicalisé. Lui passe beaucoup de temps sur le Net avec notamment un groupe de jeunes français à qui il fait part de ses intérêts djihadistes. Un groupe d'enquête commun entre la

France et la Suisse permet d'échanger les informations et d'avancer plus vite sur l'enquête – avec à la clé l'arrestation coordonnée d'une dizaine de suspects.

C'est l'histoire d'un pédocriminel suisse qui se fait repérer sur la Toile grâce au travail commun des polices américaine et européenne, auquel fedpol participe. L'enquête cantonale montrera que l'homme est passé à l'acte sur des mineurs à plusieurs reprises et il sera condamné.

De la fiction de roman policier? Non, quelques exemples, pris au hasard, dans la foison de cas que nous traitons à fedpol au quotidien. La criminalité aujourd'hui est à l'image de notre monde: connectée, mobile, internationale. Au cœur de l'Europe, la Suisse n'est pas une île.

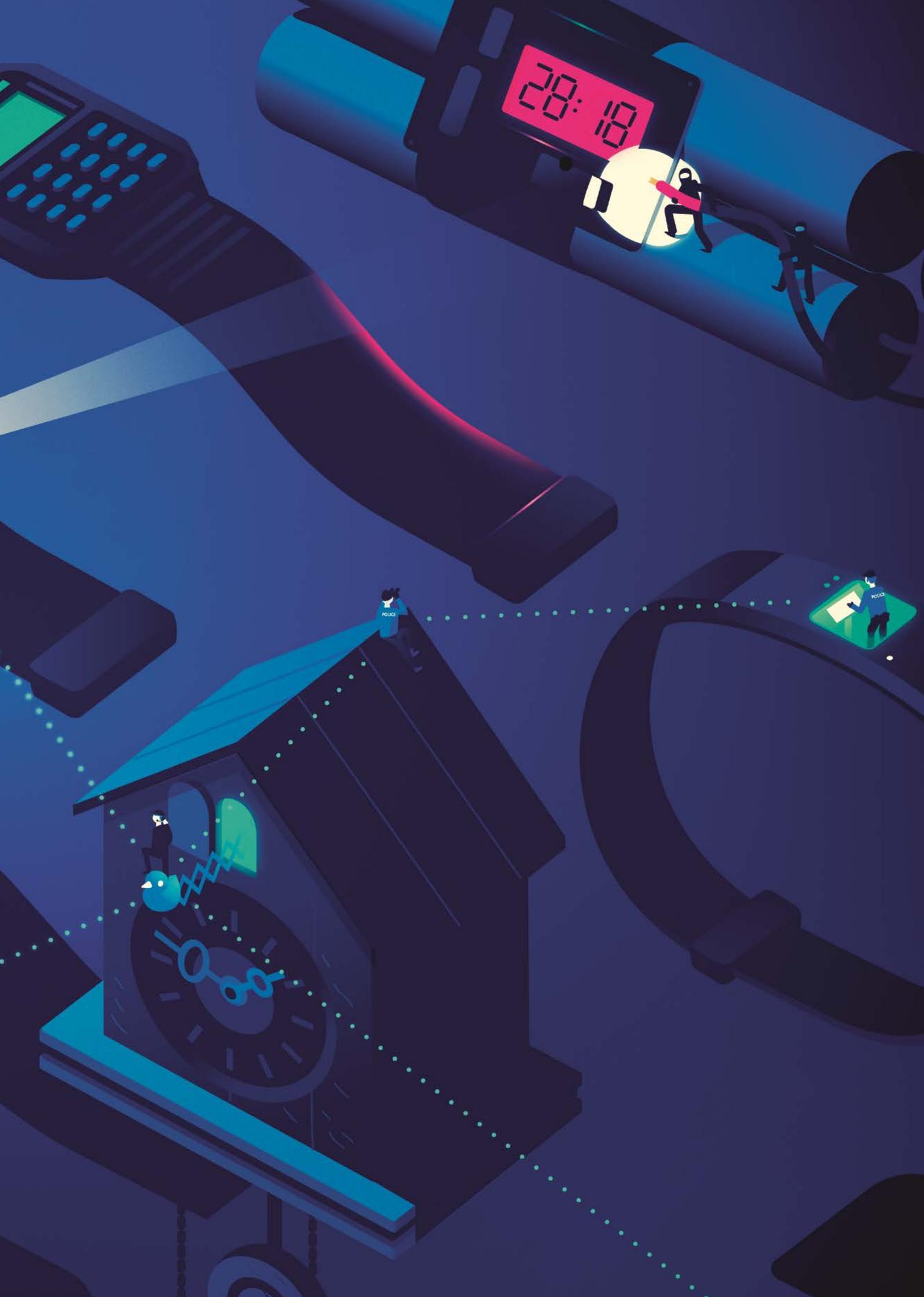
La nouvelle édition de notre rapport annuel ne dit pas autre chose. Vous y lirez des histoires qui ont toutes un point commun: la coopération policière. La coopération policière, condition sine qua non pour faire face au défi terroriste, la coopération policière pour rassembler les forces d'enquête des différentes polices et augmenter notre force de frappe, la coopération policière pour faire face aux passeurs, à la traite des êtres humains.

La coopération policière est l'ADN de fedpol – notre meilleure arme pour lutter contre la criminalité aujourd'hui.

Bonne lecture!

Nicoletta della Valle, directrice





Sommaire



Carte blanche à Christoph Frei

Bernois, cycliste invétéré et amateur de guitare électrique, Christoph Frei a reçu carte blanche pour la couverture et six double-pages de notre rapport annuel. Seule contrainte, le sujet : « La Suisse n'est pas une île ». Résultat : ni atolls, ni océan, mais une Suisse dynamique et mobile au cœur d'un monde en mouvement, qui fait ce qu'elle sait faire de mieux : mettre ses meilleurs outils au service de la cause – en coopération. www.chragokyberneticks.ch

6

Approche globale pour menace globale

De la prévention à la répression : de nouveaux instruments viendront renforcer les mesures existantes pour une lutte anti-terroriste sans concession.

10

Cyber-terreur

Les criminels se sentent bien dans le monde virtuel et les médias sociaux. La police aussi...

20

Mise en œuvre de la directive européenne sur les armes

Le projet de modification de la loi sur les armes est la réponse helvétique à la directive européenne sur les armes. Vue d'ensemble de ce qui va changer – ou non.

22

En mission avec l'officier de piquet

Oubliez le roman policier... Le protocole est votre nouveau livre de chevet. Plongez dans une semaine de travail d'un officier de piquet, qui commence tranquillement pour finir sur les chapeaux de roue...

38

Subtils signes de détresse

Il n'est pas rare de rencontrer des victimes de traite des êtres humains au Service universitaire des urgences de Berne. Son médecin chef nous parle de courage et d'une nouvelle campagne de sensibilisation.

42

Passeport intelligent

Le passeport helvétique est un joyau de technologie. Petit tour marketing du sésame préféré des Suisses qui voyagent...



12

Le profil type n'existe pas

Dans une étude originale, un collaborateur de fedpol s'est penché sur la question que tout le monde se pose : qui sont ces gens qui adhèrent à l'« Etat islamique » ?

14

Europol en renfort pour plus d'efficacité

Dans la lutte anti-terroriste, Europol met à disposition des compétences et des moyens uniques. Un soutien précieux pour fedpol.

18

La Suisse, le supermarché des terroristes ?

Fabriquer une bombe avec des nettoyants pour piscine ou des produits désinfectants est illégal. Une réglementation veut désamorcer les précurseurs d'explosifs...

28

Ensemble, à la poursuite du grand banditisme

Si le grand banditisme français mise sur le travail d'équipe, la police aussi... Un projet international conduit par fedpol met à mal les plans de cambriolages de bandes criminelles.

30

Le nombre de communications de blanchiment d'argent explose

L'imagination des blanchisseurs d'argent semble ne pas avoir de limites. C'est ce que montre un coup d'œil aux communications de blanchiment d'argent qui se multiplient à fedpol.

34

Le prix d'une nouvelle vie en Suisse

La détresse des migrants remplit les poches des criminels. Cette situation tragique se lit sur les visages et les histoires des hôtes du centre fédéral de Muttenz.

44

Niveau de risque maximum pour Xi Jinping

Quatre jours, cinq villes, 500 personnes, d'innombrables mesures de sécurité : le tour de Suisse d'un président chinois et de son entourage donne du fil à retordre à fedpol.

48

fedpol au cœur de l'action policière suisse

Portrait de la police la plus internationale de Suisse.

Terrorisme *En 2017, la Suisse a renforcé son arsenal de mesures anti-terroristes. Précisions du Code pénal, mesures préventives policières, plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent: notre pays poursuit sa lutte sans concession pour contrer la menace terroriste.*

Approche globale pour menace globale

Berne, quatre heures du matin, fedpol. Chef d'engagement, enquêtrices, analystes, unités d'observation et d'intervention, agents de liaison – les mines sont studieuses, concentrées sur la tâche, chacun dans son rôle. Le contact est établi avec les équipes françaises. Dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, les équipes sont en place: polices fédérale et cantonale vont œuvrer ensemble aujourd'hui. L'opération MAJOR peut débuter.

L'histoire commence il y a plusieurs mois. Nos collègues étrangers nous font part de leurs soupçons concernant un groupe de jeunes gens dont les échanges sur Internet ne sont pas anodins et laissent percevoir un enthousiasme inquiétant pour l'« Etat islamique ». Parmi eux, des Français et un ressortissant suisse. Le Suisse est connu de fedpol. Le parquet vaudois l'a condamné il y a quelques années pour violences conjugales. Lors de l'enquête, des images de propagande sont retrou-

vées sur son téléphone. Une procédure pénale est alors ouverte par le Ministère public de la Confédération (MPC).

Avec les informations de nos collègues étrangers, la procédure connaît un coup d'accélérateur. Un groupe d'enquête commun est formé avec la France pour faciliter l'échange d'informations et faire profiter les deux enquêtes, suisse et française, des résultats obtenus de part et d'autre.

Echanges virtuels secrets

Le groupe de jeunes gens échange sur Internet. Beaucoup. C'est une constante dans les enquêtes terroristes aujourd'hui: si l'on connaît l'efficacité redoutable de la propagande djihadiste sur les sites accessibles à tous, on sait également que les djihadistes utilisent les technologies du Net pour échanger entre eux et planifier leurs actions. Ils se retrouvent dans des chats fermés qui ne sont pas accessibles à la police par des moyens techniques, les messageries utilisées étant cryptées.

Pour avoir accès aux propos tenus sur ces chats, il faut faire partie du groupe. Et pour faire partie du groupe, il faut montrer patte blanche, passer un processus de recrutement pour finalement gagner la confiance des meneurs de jeu... qui peuvent être dupés et sans le savoir, accepter au cœur de leur groupe des policiers infiltrés. C'est ce qu'on appelle des recherches secrètes sur Internet (voir encadré) – un instrument d'enquête que fedpol ne peut pas utiliser pour l'instant.

Un dispositif renforcé en 2017

C'est une des lacunes identifiées lors de l'analyse des instruments existants pour lutter contre le terrorisme en Suisse. Différents projets ont été élaborés en 2017 pour combler ces lacunes. Pour renforcer la répression, une adaptation des dispositions du Code pénal (CP) est en cours. Pour renforcer la prévention et la réintégration, le Plan d'action national (PAN) de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent a été adopté en novembre 2017.



Le jour décline sur les toits d'une grande ville.

Entre ces deux instruments, la Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT), élaborée par fedpol, se comprend en complément du PAN, lorsque les mesures prises dans le cadre du PAN ne suffisent pas: au début de la radicalisation d'une personne, lorsque les éléments à disposition ne sont pas suffisants pour ouvrir une procédure pénale, ou après l'exécution de la peine (voir illustration en p. 9).

Ces mesures interagissent entre elles et permettent un suivi individuel des cas – dans l'espoir d'endiguer la radicalisation.

La coopération policière, indispensable

Notre jeune Suisse n'a pas eu cette chance. A l'heure où nos collègues étrangers nous signalent ses agissements sur le Net, alors qu'il a purgé sa peine pour violence conjugale, sa radicalisation est avancée et semble toucher sa femme également.

Au fil des semaines, la coopération policière permet de faire avancer les enquêtes franco-suisse. Tant et si bien que les parquets français et suisse décident finalement d'intervenir. Une action commune est programmée pour interpeller en même temps le groupe de jeunes actifs sur le Net de part et d'autre de la frontière.

Il est six heures du matin à fedpol lorsque l'agent de liaison français qui suit les opérations de ses collègues en direct annonce: « Première arrestation réussie ». En l'espace de quelques heures, les arrestations s'enchaînent. Notre jeune Suisse, qui est en déplacement sur le territoire français, tombe dans les mains de la police française alors que les équipes en place sur Neuchâtel arrêtent son épouse. Après leurs auditions, les neuf suspects seront déférés aux parquets français et suisse. Opération MAJOR réussie.

Les mesures policières prévues en résumé

Les mesures visent deux objectifs: d'une part empêcher le départ sur zone de la personne radicalisée et d'autre part la couper de son environnement crimino-gène pour endiguer la radicalisation et prévenir les risques.

a) Pour empêcher le départ sur zone:

- le retrait des papiers d'identité et interdiction de quitter le pays
- l'obligation de se présenter régulièrement à une autorité définie

b) Pour l'isoler de l'environnement crimino-gène:

- L'interdiction de périmètre interdit à une personne de se tenir dans un secteur déterminé durant une période donnée. L'interdiction de périmètre peut aller, dans les cas les plus graves, jusqu'à l'assignation à résidence.
- L'interdiction de contacts: la personne peut être interdite de contacts avec d'autres personnes ayant une influence néfaste sur elle.
- La surveillance discrète permet de connaître les différents allers-retours des personnes visées ainsi que l'identité des personnes les accompagnant. A chaque passage d'un pays à un autre, l'information est répertoriée dans le Système d'information Schengen (SIS).

Ces mesures sont complétées par des mesures permettant leur contrôle et leur mise en œuvre, comme la localisation des téléphones portables ou l'utilisation de bracelets électroniques. Ces mesures relèvent du droit administratif (et non pénal), elles sont limitées dans le temps et peuvent être contestées en justice.

Recherches secrètes

La lutte anti-terroriste est une lutte contre des organisations criminelles et aujourd'hui, toutes les organisations criminelles, terroristes incluses, utilisent Internet et les médias sociaux pour la propagande et le recrutement, pour organiser leurs méfaits, donner les instructions nécessaires ainsi que pour leur communication.

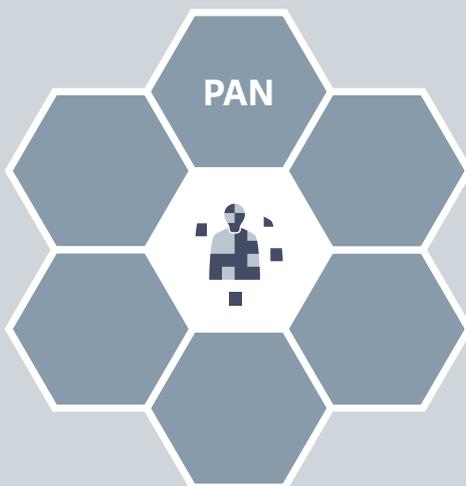
Il existe aujourd'hui des indices clairs qui montrent que les organisations terroristes comme l'« Etat islamique » ou « Al Qaïda » se financent par le crime organisé. Afin de comprendre les réseaux et leurs modes opératoires, fedpol doit pouvoir engager des moyens spécifiques de recherches sur Internet et les médias sociaux, puisque ce sont les canaux de communication privilégiés des organisations criminelles – également en dehors d'une procédure pénale.

Gestion de la menace

Les mesures prévues sont toujours prises suite à l'examen du cas individuel – en complément les unes des autres. Elles sont ordonnées par fedpol sur demande du canton qui gère le cas :

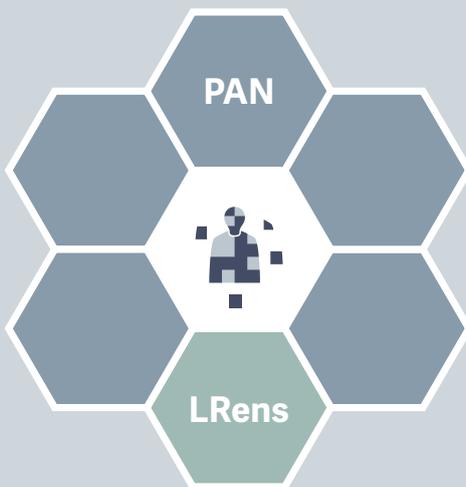
Autorités de migration	ONG	Service psychologique	Police
Autorités éducatives	Services sociaux	Autres	Service de renseignement cantonal

Dans la plupart des cas, les mesures cantonales prévues par le PAN (par ex. suivi psychologique ou mesures intégratives) suffisent.



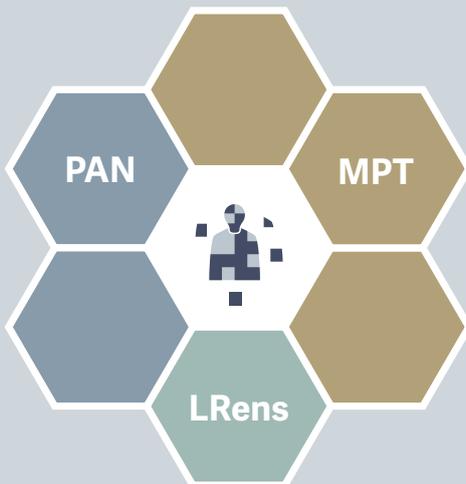
← Canton

Si la radicalisation de la personne se poursuit, les services de renseignement cantonaux peuvent par ex. procéder à des auditions préventives.



← Canton

Dans les cas où l'on redoute un acte terroriste, il y a lieu d'exiger un certain comportement de la personne et, au besoin, de l'imposer en faisant usage de la contrainte.



← Canton et Confédération

Cybercriminalité *Le monde numérique est lui aussi fréquenté par des criminels, qui profitent de la moindre faille d'Internet. Ce que cela signifie pour la police et comment elle fait face à ce défi.*

Cyber-terreur

« Je t'expliquerai lorsque je serai de retour ». Quand le jeune Suisse écrit ces lignes à son ami de jeunesse sur Facebook Messenger, il est dans une prison turque en attendant de rentrer en Suisse. Il est accusé d'avoir voulu partir en Syrie pour rejoindre l'« Etat islamique ». A son retour en Suisse, il est arrêté. Suite à cette arrestation, les enquêteurs lisent ses échanges avec son ami, mais aussi les nombreuses discussions en ligne qu'il a menées avec d'autres sympathisants du djihad avant son départ. Le jeune Suisse s'est converti il y a peu de temps puis s'est rapidement radicalisé. Son fidèle compagnon de route n'est autre qu'Internet.

Recherche de traces numériques

Internet et plus particulièrement les réseaux sociaux jouent un rôle de vecteur et de catalyseur dans le processus de radicalisation. Ils sont aussi utilisés pour communiquer en secret. Les services de messagerie cryptés sont particulièrement appréciés des terroristes. Ceux-ci mettent à profit le chiffrement de client à client (*end to end*) pour communiquer dans un environnement sécurisé. Comme le Romand arrêté en France en novembre 2017 au cours d'une

opération coordonnée, qui a lui aussi eu recours à cette méthode pour s'entretenir avec de jeunes Français (voir en p. 6). La perquisition a permis la saisie de deux ordinateurs portables, huit tablettes et sept smartphones. Les enquêteurs ont un total de 1,5 téraoctet de données à traiter, incluant près de 50 000 messages instantanés, 450 000 photos et 4600 vidéos.

Cela n'a rien d'exceptionnel : dans toutes les enquêtes liées au terrorisme, les enquêteurs trouvent une abondance d'informations. Les smartphones, tablettes et ordinateurs contiennent des milliers de lignes de texte dans diverses applications de messagerie, sans compter les vidéos de propagande et les photos de décapitations dans les zones de conflit.

Le chiffrement et la quantité des données posent plusieurs défis à la police. Premièrement : des pans entiers d'Internet sont une terra incognita pour la police. fedpol ne peut pas lire les discussions en ligne cryptées, mais cette situation est appelée à changer (voir en p. 8). Deuxièmement : la volatilité des données. Un profil Facebook qui est en ligne aujourd'hui sera peut-être effacé demain. Troisième-

ment : les Big Data. Le travail de la police revient la plupart du temps à chercher une aiguille dans une botte de foin. Mais avec les traces numériques, la tâche s'avère de plus en plus titanesque. Quatrièmement : le traitement des données à l'intention des autorités de poursuite pénale. Ce travail est plus nécessaire que jamais. Car les traces numériques sont aujourd'hui considérées comme l'un des moyens de preuve les plus importants d'une procédure pénale. Analyser les Big Data est chronophage. Des algorithmes intelligents fournissent une aide bienvenue à la police pour gérer l'énorme masse de données (voir en p. 14).

Collaboration avec des fournisseurs d'accès à Internet

Internet est d'une importance cruciale non seulement pour servir de moyen de preuve dans une procédure pénale, mais aussi pour les recherches. Un exemple : les autorités américaines prennent contact avec fedpol et demandent de toute urgence à pouvoir identifier l'auteur d'un e-mail. Quelqu'un a menacé concrètement de commettre une tuerie dans une école américaine. L'échange de fedpol avec le fournisseur de

messagerie ne donne pas de résultat car le modèle d'affaires de cette société veut que les données de connexion ne soient pas enregistrées. Ce n'est pas un cas isolé: de nombreux fournisseurs ne peuvent pas reconstituer les données de leurs clients. fedpol cherche à nouer le dialogue avec des fournisseurs d'accès à Internet afin de trouver des solutions et de les alerter sur le fait que l'abus de leurs services pourrait nuire à leur réputation et à celle de la Suisse.

Nous évoluons à la fois dans l'espace virtuel et dans le monde réel. Tout comme les criminels. Lorsque l'un d'entre eux passe la nuit dans un hôtel, cet hôtel est tenu de coopérer avec les autorités de poursuite pénale. Internet ne doit pas être une exception. La coopération entre les autorités de poursuite pénale et les fournisseurs d'accès à Internet s'est intensifiée ces dernières années. Les deux géants de l'Internet que sont Google et Facebook ont aménagé de grands centres spécifiquement destinés à identifier et à supprimer plus rapidement les contenus punissables au plan pénal. Les demandes des autorités de poursuite pénale sont traitées en priorité. fedpol possède d'ailleurs le statut

de « trusted flagger » auprès de Google. En 2017, fedpol a demandé la suppression sur Youtube d'en moyenne une vidéo de propagande djihadiste par semaine.

Si les fournisseurs de services Internet et de téléphonie en Suisse n'ont pour l'instant aucune obligation légale de bloquer l'accès aux contenus Internet punissables, ils invoquent leur éthique d'entreprise et leurs conditions générales pour interdire l'accès aux sites punissables. Cette coopération a fait ses preuves en ce qui concerne les sites de pornographie infantile. En 2017, pas moins de 1536 sites Internet ont été interdits mondialement à la demande de fedpol.

Nouveau centre de compétences

La criminalité se déploie de plus en plus dans le monde virtuel par l'exploitation des outils numériques. La police doit se réorienter en conséquence pour être en mesure de répondre à ces défis. fedpol et les cantons projettent de créer ensemble un réseau de spécialistes voués à soutenir la lutte contre la cybercriminalité. Ce réseau est aussi destiné à l'échange d'expériences ainsi qu'à la formation et au perfectionnement permanents.

La réorganisation de la police judiciaire fédérale permet à fedpol de regrouper ses spécialistes en un unique pôle de compétences en matière de cybercriminalité, forensique TI et surveillance des télécommunications. De cette façon, tous les éléments visant à soutenir la lutte contre la cybercriminalité sont réunis au sein d'une même division. Ce centre de compétences national soutient les investigations menées dans le cadre des procédures pénales de la Confédération, d'une part, et les cantons dans leurs propres investigations, d'autre part, surtout lorsque celles-ci présentent une dimension nationale ou internationale.

Cependant, il est décisif que la lutte contre la cybercriminalité ne soit pas réservée aux seuls spécialistes. Chaque policier doit avoir des connaissances de base de l'utilisation du matériel numérique. Dans ce but, la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse (CCPCS) a lancé une campagne de formation conjointement avec fedpol. En 2018, des formations en ligne seront notamment proposées à toutes les polices par l'Institut suisse de police. Les enquêteurs de fedpol suivront également une formation.

Terrorisme Une étude sans précédent conduite par un analyste de fedpol a épluché dix procédures pénales pour tenter de mieux comprendre le processus de radicalisation et le parcours d'un échantillon de djihadistes suisses. Conclusion : si le profil type n'existe pas, ceux-ci partagent des points communs.

Le profil type n'existe pas

Interdictions d'entrée

128

Ordonnées en 2016

150

Ordonnées en 2017

36

Encore à l'étude (fin 2017)

De plus en plus d'expulsions

Si un ressortissant étranger représente une menace pour la sécurité intérieure, fedpol peut ordonner une expulsion si la personne est en

Suisse ou émettre une interdiction d'entrée pour empêcher la personne de venir en Suisse. Avec l'augmentation de la menace djihadiste, fedpol utilise ces possibilités de manière

conséquence. En 2017, 13 expulsions et 58 interdictions d'entrée ont été émises dans un contexte djihadiste.

Déceler le profil type du djihadiste et prendre des mesures spécifiques adaptées: la lutte anti-terroriste serait simple si on pouvait définir avec certitude le portrait-robot du djihadiste en puissance. Malheureusement, la réalité est plus complexe.

Une étude qualitative menée par un analyste de fedpol s'est penchée sur la question. Dix procédures pénales conduites par le Ministère public de la Confédération (MPC) ont été passées au crible. Plusieurs milliers de pages de rapports et de procès-verbaux ont été soigneusement analysés et interprétés pour tenter de mieux comprendre le profil de ces jeunes gens soupçonnés de soutenir l'« Etat islamique ».

Une approche originale

L'approche choisie par l'étude est originale, basée sur des critères multidisciplinaires. L'analyse de la biographie est complétée par l'étude des aspects psychologiques, idéologiques et religieux. La vision du monde et la vision politique ont également été analysées. Les données socio-économiques complètent le tableau. Les facteurs qui influencent ou déclenchent la radicalisation d'une personne sont multiples. Cette approche multidisciplinaire permet de bien appréhender la réalité complexe de la radicalisation, avec des résultats nuancés.

Un parcours marqué par les ruptures

Première constatation: le profil type n'existe pas. Les djihadistes analysés dans l'étude sont de différents âges, présentent des parcours variés, proviennent de classes socio-économiques diverses, sont suisses ou étrangers.

Malgré tout, il existe des points communs entre eux.

Beaucoup ont un parcours professionnel chaotique. Echec scolaire, apprentissage non abouti ou impossibilité de garder son travail, l'intégration dans le monde professionnel est difficile, la capacité à assumer des responsabilités limitée. En résultent un manque de perspectives et une mobilité sociale entravée.

La vision du monde est critique, la personne en rébellion. On est « contre » – contre les valeurs occidentales, contre l'autorité, contre les normes, contre l'ordre du monde.

Des antécédents violents

Les djihadistes étudiés ont souvent un passé de petits criminels. Outre leur casier judiciaire non vierge, beaucoup cumulent dettes et poursuites, avec des comportements agressifs et des antécédents violents.

Ces jeunes en rupture, qui ne s'identifient pas à la société dans laquelle ils vivent, qui ont des penchants violents, présentent un terreau fertile pour la propagande djihadiste: et si c'était cela les vraies valeurs? Et si j'avais ma place dans cet ordre-là? Et si je pouvais me racheter en effaçant le présent? Et si je devenais un héros?

Importance du milieu

Aucun des djihadistes étudiés ne s'est radicalisé seul devant son écran. Si Internet joue un rôle de renforcement et d'accélérateur, les rencontres faites dans la vie réelle ont une importance prépondérante dans le processus de radicalisation. L'environnement est ainsi un facteur criminogène central.

On comprend mieux dans ce contexte pourquoi le Plan d'action national contre la radicalisation et l'extrémisme violent ainsi que les mesures préventives policières (voir en p. 8) ont tellement d'importance. Détecter très tôt les premiers signes de malaise chez un jeune, favoriser son intégration professionnelle et sociale, pouvoir même agir sur son milieu pour le couper des influences néfastes sont des mesures qui, prises ensemble, selon une approche individuelle et multidisciplinaire, peuvent contrer le processus de radicalisation.

Expulsions

1

Ordonnées
en 2016

13

Ordonnées
en 2017

31

Encore à l'étude
fin 2017

Terrorismus Si Europol n'a pas de mandat judiciaire, elle met par contre à la disposition des polices européennes son savoir-faire, ses canaux d'échange d'informations et ses capacités d'analyse. Un soutien précieux pour fedpol.

Europol en renfort pour plus d'efficacité

En cette matinée de novembre au centre des opérations de fedpol (voir en p. 6), une équipe particulière attend patiemment la fin de l'opération MAJOR pour entrer en action. C'est l'Emergency Response Team d'Europol (ERT), venue sur mandat du Ministère public de la Confédération (MPC) donner son soutien analytique à l'enquête en cours. Sa mission : analyser les ordinateurs, smartphones et autre matériel électronique perquisitionnés aux domiciles des suspects.

A l'arrivée du matériel à fedpol, l'équipe hautement spécialisée se met au travail en collaboration avec les analystes de fedpol. Les contenus informatiques sont passés au crible. En contact direct avec les banques de données d'Europol, l'équipe va pouvoir livrer en un temps record des informations utiles à l'enquête en cours.

Cette équipe fait partie du centre européen de contre-terrorisme d'Europol

(ECTC) en fonction depuis janvier 2016 et auquel fedpol participe. L'idée de ce centre a émergé après les attentats de Paris de novembre 2015. L'enchevêtrement des liens entre les différents auteurs impliqués dans ces attaques a démontré l'importance de l'échange d'informations international pour contrer la menace terroriste. L'idée de l'ECTC est de soutenir les polices européennes en apportant un savoir-faire et une capacité d'analyse sans précédent.

Compilation des données de tous

L'ECTC utilise différents outils très performants, capables de fournir très rapidement une analyse approfondie de toutes les données liées à une enquête, afin de dessiner les réseaux et mettre en évidence les liens entre les différentes informations récoltées : qui utilise quelles voitures, quels numéros de téléphone, quels chats

Internet? Qui a des contacts avec qui? Par quel canal? Pour cela, l'ECTC dispose de milliers de données mises à disposition par toutes les polices européennes, notamment celles ressortant des enquêtes menées par les Français et les Belges suite aux attentats qui ont touché leurs pays – plusieurs téraoctets de données, auxquelles s'ajoutent les informations livrées par toutes les polices européennes, dont la Suisse.

Analyse des sources ouvertes

L'ECTC est également spécialisée dans l'analyse des sources ouvertes. Depuis des années, les milliers de pages de propagande djihadiste en ligne sont patiemment récoltées et sauvegardées par Europol.

L'utilité est très concrète : l'équipe ERT compare les sites Internet, les photos et les vidéos de propagande découvertes dans les ordinateurs ou les téléphones



Des agents de liaison au cœur d'Europol

La force de frappe d'Europol est liée à la qualité de ses spécialistes, mais aussi à la qualité et la quantité d'informations fournies par les polices européennes. Des agents de liaison spécialisés dans le terrorisme de seize pays impliqués dans l'ECTC travaillent à Europol même, dont un agent de fedpol. Leur rôle est central : ce sont eux qui font le lien avec les affaires en cours dans leur pays, qui recommandent aux enquêteurs de faire remonter l'information vers Europol, qui expliquent à leur police les avantages des services de l'ECTC et qui coordonnent les demandes d'appui et de collaboration. Ils bénéficient de la confiance de leur police et permettent l'accélération des échanges directs d'informations avec Europol.

Lors d'un attentat par exemple, les officiers de liaison se réunissent immédiatement et l'agent du pays touché, en contact avec ses autorités nationales, transmet les informations nécessaires aux autres agents de liaison, qui peuvent immédiatement chercher et signaler tout lien avec leur pays. La coopération policière européenne en sort renforcée.

séquestrés avec les contenus inventoriés et expertisés par Europol. La comparaison est automatisée et en quelques minutes les résultats sont là : nombre de sites Internet de propagande consultés, nombre de vidéos téléchargées faisant l'apologie du djihadisme, etc. Sans cet outil, chaque photo, chaque vidéo, chaque site Internet doit être examiné et analysé manuellement. Le travail préalable et l'expertise d'Europol signifie un gain de temps considérable pour les enquêteurs suisses.

Au centre des opérations de fedpol, l'équipe ERT fait bon usage de ces outils : recherche de liens avec d'autres djihadistes connus des polices européennes, visualisation des informations de l'enquête qui va servir aux analystes pour aiguiller les enquêteurs sur les bonnes pistes, expertise des contenus de propagande des ordinateurs et des téléphones grâce à la comparaison

avec les banques de données d'Europol. L'équipe ERT rend ses rapports à fedpol – rapports détaillés qui pourront être utilisés comme éléments de preuve lors du procès.

Analyses financières

L'analyse des flux financiers est également un atout d'Europol. Ces analyses ont notamment permis de mettre à jour l'activité de financement du terrorisme de nombreuses personnes en Europe – en Suisse également où les procédures sont encore en cours.

Pour fedpol, le soutien apporté par l'ECTC d'Europol est primordial : plus d'efficacité, plus de rapidité, plus de force de frappe. fedpol est au cœur de la coopération policière en Suisse et avec l'étranger, Europol en est un partenaire indispensable.





***Précurseurs d'explosifs** En 2017 également, l'Europe a été le théâtre d'attaques terroristes. Londres, Manchester, Saint-Pétersbourg, Barcelone : les terroristes fabriquent eux-mêmes les bombes, avec des substances présentes dans des produits du quotidien, qu'on appelle précurseurs. En Suisse, les produits contenant ces précurseurs sont en vente libre. Dans sa stratégie de lutte contre le terrorisme, le Conseil fédéral propose une réglementation pragmatique pour empêcher que la Suisse ne devienne le supermarché des terroristes.*

La Suisse, le supermarché des terroristes ?

Les différents témoignages de scènes de panique et d'horreur décrivent la violence des attaques terroristes perpétrées en Europe en 2017. Toutes ont un point commun : les explosions ont été provoquées par des engins artisanaux. Le 3 avril 2017 dans le métro de Saint-Pétersbourg, une charge d'explosif artisanal entourée de petits boulons tue 11 personnes. Le 22 mai 2017, à Manchester, l'auteur porte un engin explosif improvisé. L'attentat cause la mort de 22 personnes et fait une soixantaine de blessés. Dans le métro de Londres, le 15 septembre dernier, une bombe bricolée est cachée dans un seau blanc et recouvert d'un sac plastique. Par chance, l'explosion ne fait que 29 blessés légers. Le terroriste a utilisé une concentration trop faible de produits pour provoquer des dégâts plus graves.

Jusqu'à-là épargnée, la Suisse court toutefois un autre risque bien réel : les

terroristes peuvent venir s'y approvisionner. En effet, la Suisse reste le seul pays au cœur de l'Europe où ces substances qui conviennent à la fabrication d'explosifs sont encore disponibles sans aucune restriction. Depuis 2014, l'Union européenne (UE) réglemente la commercialisation et l'utilisation des précurseurs par voie d'ordonnance afin d'endiguer le risque d'utilisation abusive pour les particuliers. Afin de pallier cette situation et compte tenu de la menace terroriste actuelle, le Conseil fédéral a décidé de réglementer la distribution de précurseurs de substances explosives pour les personnes privées, de sensibiliser les acteurs économiques des secteurs concernés au risque d'abus et de les encourager à signaler les cas suspects. Un projet de loi propose une réglementation qui restreint l'accès des particuliers à de telles substances.

Tous les ingrédients pour une ceinture explosive

Depuis le 1^{er} septembre 2016, les cas de transactions suspectes (achats, pertes ou vols) de ces substances peuvent être signalés auprès de fedpol. Cette possibilité d'annonce se fait sur une base volontaire. Elle s'adresse à tous, mais principalement aux branches concernées, comme les pharmacies qui sont les points de vente directe auprès des particuliers. Elle s'adresse aussi aux commerces spécialisés dont les produits contiennent des précurseurs à haute concentration (comme les produits de nettoyage de piscine), aux agriculteurs (certains engrais peuvent servir à la confection de bombes) et aux partenaires de fedpol (polices cantonales, administration fédérale des douanes, partenaires étrangers, etc.).

Les mesures de sensibilisation ont porté leurs fruits : au total 37 cas ont été



« Au moment de l'explosion, j'étais dans le wagon de métro sur la ligne bleue en direction de la station de métro Nevsky Prospect. Soudain, le métro s'est arrêté. Les personnes autour de moi ne comprenaient pas ce qui se passait. On nous a dit que toutes les sorties et entrées étaient bloquées. [...] Les gens étaient paniqués »,

raconte Ekaterina à Sputniknews, le 3 avril 2017.
Une déflagration vient de se produire dans le métro de Saint-Petersbourg.



« Tout le monde a commencé à sortir, et on a entendu un énorme 'bang'. [...] C'était irréal, on aurait dit un film. Il y avait des gens couverts de sang. Tout le monde essayait de partir de la salle aussi vite que possible et les gens se heurtaient aux murs. C'était effrayant »,

raconte Josh à BBC News, fan de la chanteuse Ariana Grande, à la sortie du concert de Manchester, le 22 mai 2017.



Robyn arrivait à la station quand elle a vu des gens fuyant le métro. « Je suis entrée dans la station, il y avait du sang sur le sol et des gens qui se précipitaient dans les escaliers en criant 'Sortez!' »,

a-t-elle témoigné sur la BBC, le 15 septembre 2017.
La station de Parsons Green à Londres vient tout juste d'être la cible d'une attaque.

annoncés, mais aucun ne s'est avéré problématique. Par exemple, en mai 2017, une pharmacie signale un achat en ligne auprès de fedpol. L'acheteur, domicilié en Suisse, a commandé par Internet de l'acide chlorhydrique, de l'acétone et du peroxyde d'hydrogène. Les quantités de ces substances commandées paraissent suspectes, elles pourraient servir à la fabrication d'environ 1 à 2 kg de TATP, soit le contenu d'une ceinture explosive comme celle utilisée lors des attentats de Paris. fedpol vérifie tout de suite l'identité de l'acheteur dans différents systèmes de recherche de police et auprès d'Europol. La personne n'est pas enregistrée. fedpol contacte la police du canton où l'individu est domicilié afin de connaître les motifs de l'acheteur. En l'occurrence, ce dernier a finalement expliqué de manière plausible avoir besoin de ces substances dans le cadre de son travail. L'alerte est levée.

Une réglementation pragmatique

Le projet de loi vise à restreindre l'accès de ces substances aux particuliers. C'est la concentration de la substance présente dans le produit qui va déterminer la mesure à prendre. Pour des produits de faible concentration, aucune restriction n'est prévue. Pour des produits de concentration plus élevée, l'enregistrement de l'acheteur et du produit est obligatoire. Enfin, pour des produits de haute concentration, il faut une autorisation d'achat de fedpol. Au total, on estime à environ une centaine les produits qui seront concernés par cette réglementation.

Les précurseurs d'explosifs, késako ?

Les précurseurs d'explosifs sont des substances chimiques présentes dans des produits d'usage courant, pouvant servir à confectionner des explosifs artisanaux. Par exemple, l'eau oxygénée est un composant de produit de désinfectant pour les piscines. Mélangées à de l'acétone, ces deux substances peuvent servir à la fabrication du TATP, appelé peroxyde d'acétone ou mère de Satan. Il a été utilisé pour la fabrication de ceintures d'explosifs lors des attentats de Paris, le 13 novembre 2015. Plus récemment, la cellule djihadiste responsable des attentats de Barcelone avait acheté 500 litres d'acétone en vue de fabriquer des bombes au TATP.

Droit sur les armes L'Union européenne a adopté le 14 mars 2017 une nouvelle directive sur les armes. Le texte porte principalement sur les armes semi-automatiques. Leur dangerosité consiste dans le fait qu'elles permettent de tirer plusieurs coups d'affilée sans avoir à être rechargées. L'accès à ces armes doit être restreint et l'échange d'informations entre les Etats Schengen amélioré.

Mise en œuvre de la directive européenne sur les armes

Ce qui ne change pas

- ▶ Âge minimal: 18 ans
- ▶ Pas d'inscription au casier judiciaire pour des actes dénotant un caractère violent ou dangereux ou pour la commission répétée de crimes ou de délits.
- ▶ Pas d'arme en cas de problèmes psychiques: en cas de danger pour des tiers ou pour la personne elle-même, l'arme peut être confisquée ou le permis d'acquisition refusé. Les personnes soumises au secret de fonction ou professionnel (par ex. médecins) peuvent signaler leurs soupçons à la police.

Catégories d'armes



Armes soumises à déclaration

Contrat écrit indiquant les informations sur le vendeur, l'acheteur et l'arme

Exemples:
pistolets à lapins, armes soft air, fusils de chasse à un coup



Armes soumises à autorisation

Demande d'un permis d'acquisition auprès de l'office cantonal des armes

Exemples:
pistolets, revolvers, armes d'ordonnance



Armes interdites

Acquisition au moyen d'une autorisation exceptionnelle présentant de justes motifs

Exemples:
armes à feu automatiques, lance-roquettes, couteaux papillon

Directive européenne sur les armes : qu'est-ce qui change ?

Armes désormais interdites



Armes à feu automatiques qui ont été transformées en armes à feu à épauler semi-automatiques (par ex. armes d'ordonnance suisses)



Armes à feu à épauler semi-automatiques permettant de tirer plus de 10 coups d'affilée sans avoir à être rechargées (par ex. version civile de l'arme d'ordonnance)



Armes à feu de poing semi-automatiques permettant de tirer plus de 20 coups d'affilée sans avoir à être rechargées (par ex. pistolets dotés d'un magasin de grande capacité)



Armes à feu à épauler semi-automatiques dotées d'une crosse pliable ou télescopique

Exceptions

► Tireurs sportifs

Conditions :

Appartenance à une société de tir ou

Preuve de l'exercice régulier du tir

Renouvellement de la preuve après cinq et dix ans

► Collectionneurs et musées

Conditions :

Conservation sûre des armes

Liste des armes

Détenteurs actuels d'armes désormais interdites

- Confirmation, dans le délai imparti, de la légitimité de la possession auprès de l'office cantonal des armes
- Exception : arme déjà enregistrée ou reprise directement de l'armée (arme d'ordonnance)

Changements pour les armuriers

- Obligation de marquage : tous les éléments essentiels d'armes à feu devront être marqués.
- Obligation de déclaration : toutes les transactions liées à des armes ou à des éléments essentiels devront être déclarées aux autorités cantonales.

Un meilleur échange d'informations dans l'espace Schengen

- Afin d'éviter toute utilisation abusive d'armes, un Etat Schengen qui le demande doit être informé des permis d'acquisition et autorisations exceptionnelles refusés.

Qu'est-ce qui ne change pas ?

- **Pas de registre central des armes :** depuis juin 2016, tous les registres cantonaux des armes sont reliés entre eux au moyen d'une plate-forme, ce qui simplifie grandement l'échange d'informations entre les cantons et fedpol.

- Il n'y aura **pas de tests médicaux et psychologiques.**

- **Pas d'obligation d'appartenir à une société de tir :** ceux qui le souhaitent peuvent se familiariser avec le tir sportif en fréquentant un club de tir ou un local de tir privé. Les sociétés de

tir organisent régulièrement des journées portes ouvertes. Les locaux de tir privés quant à eux proposent des cours auxquels il est possible de participer sans avoir adhéré à une société de tir.

- **Pas de conséquence pour les chasseurs :** aujourd'hui déjà, il est interdit d'utiliser pour la chasse des armes à feu semi-automatiques dotées de tels magasins.

Coopération policière La criminalité ne connaît pas de frontières, qu'elles soient suisses ou cantonales. Le travail policier est donc nécessairement synonyme d'échange d'informations constant, au niveau national comme international. Au cœur de cette coopération policière et opérationnelle 24h/24 : fedpol. En route pour une semaine aux côtés de l'officier de piquet.

En mission avec l'officier de piquet

→ **A tous les partenaires via le CCPD**

Les deux Centres de coopération policière et douanière (CCPD) dirigés par fedpol à Chiasso et à Genève sont aussi des instruments de coopération bilatérale. Ils facilitent et accélèrent la coopération policière et douanière avec l'Italie et la France. Les CCPD favorisent l'échange d'informations et contribuent à ce que tous les partenaires régionaux (polices cantonales, Corps des gardes-frontière et services de police italiens et français) soient informés des interventions importantes. Ils coordonnent en outre les mesures de surveillance communes dans la région frontalière et exécutent des interventions transfrontalières.

Lundi,

8h30: rapport de transmission du service de piquet à la Centrale d'engagement de fedpol. L'officier de piquet commence son service et reprend les affaires des mains de la collègue qu'il relaie. Quelle est la situation au plan national ? Au plan international ? L'équipe d'engagement passe en revue la semaine écoulée et discute des événements à venir. Quelles mesures ont été prises ? A quoi faut-il faire particulièrement attention ? Quels sont les sujets débattus dans les médias ?

La semaine débute dans le calme. Un calme tout relatif : une bombe retrouvée à Potsdam, l'enquête n'établit en l'état pas de lien terroriste. Un → **semi-remorque contenant des hydrocarbures explosifs** est volé. Le camion n'a pour l'instant pas été signalé en Suisse, mais l'officier de piquet suivra le cas attentivement.

Après le rapport, il reçoit les clés du véhicule de service. A partir de maintenant et pour les sept jours à venir, il est disponible à tout moment et en contact permanent avec la Centrale d'engagement de fedpol, la plaque tournante de l'échange d'informations policières en Suisse et à l'étranger. Il surveille la situation en continu, mais sa tâche ne s'arrête pas là. C'est aussi à lui d'organiser la coopération des services impliqués, de consulter les autorités partenaires, de prendre des décisions, de mettre des ressources à disposition en cas d'interventions et de prendre toutes les mesures qui s'imposent.

Mardi,

14h20: la Centrale d'engagement reçoit un message émanant du bureau central italien d'Interpol à Rome. Les Italiens demandent à fedpol et aux bureaux centraux d' → **Interpol** à Wiesbaden et à Vienne une autorisation pour une → **observation transfrontière**. Deux personnes sous le coup d'une enquête pour blanchiment d'argent et crime organisé sont apparemment en route vers l'Allemagne depuis l'Italie. Elles traverseront la Suisse ou peut-être l'Autriche par le col du Brenner. Deux policiers italiens sont à leurs trousses. Rome communique aussi la marque et le numéro d'immatriculation du véhicule.

L'officier de piquet consulte un collaborateur de la Centrale d'engagement puis donne l'autorisation aux collègues italiens de procéder à l'observation souhaitée sur territoire suisse. Il en informe le → **Centre de coopération policière et douanière de Chiasso (CCPD)** et l'unité d'observation de fedpol.

Mercredi,

17h01: fedpol découvre des messages inquiétants sur WhatsApp. Un homme récemment employé d'une grande entreprise suisse exprime des menaces diffuses. On ne sait pas très bien s'il veut s'en prendre à lui-même

→ **Interpol – dans le monde entier**

Interpol permet l'échange international d'informations de police criminelle jour et nuit. En tant que bureau central suisse d'Interpol, fedpol communique directement et en temps réel avec tous les Etats membres. Par l'intermédiaire d'Interpol, il est possible de transmettre des informations sur des auteurs d'infraction pénale ou sur des personnes disparues, d'émettre des avertissements, ou encore de communiquer des empreintes digitales ou des profils d'ADN. fedpol a accès à toutes les banques de données d'Interpol.

→ **Proactifs pour empêcher des attentats**

Il est possible de commettre des attentats terroristes avec peu de moyens et presque sans planification. A plusieurs reprises en Europe, des terroristes ont foncé sur la foule au volant d'une voiture ou d'un camion bélier. De plus en plus fréquemment, les camions sont volés avec leur chargement. Le voleur aurait-il une idée derrière la tête ? La police accorde toute son attention à chacun de ces cas, car il existe un réel danger que le véhicule et sa cargaison soient utilisés pour un attentat terroriste. Aussi en Suisse.

→ **Observation chez le voisin**

L'accord entre la Suisse et l'Italie sur la coopération policière et douanière a pour but de combattre la criminalité transfrontalière, notamment à proximité de la frontière commune avec l'Italie dans les cantons du Valais, du Tessin et des Grisons. Il permet à chacun des deux pays partenaires d'observer les personnes suspectes dans le territoire de l'autre, à condition de demander l'autorisation préalable de l'autorité policière du pays voisin. La Suisse a signé des accords bilatéraux similaires avec la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Principauté de Liechtenstein.

→ **Europol – dans toute l'Europe**
La Suisse travaille main dans la main avec Europol et ses partenaires européens. fedpol a détaché trois officiers de liaison auprès d'Europol et participe à de nombreux groupes de travail et projets, particulièrement dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, le trafic de migrants et la traite des êtres humains (voir aussi en p. 14).

ou à autrui. La police cantonale compétente prend les menaces au sérieux. A des fins de vérification, l'homme, qui est de nationalité française, doit être auditionné. Comme il se trouve manifestement en Espagne, la police cantonale communique le cas à fedpol. L'officier de piquet procède immédiatement à des vérifications et en informe les autorités espagnoles et françaises via → **Europol**.

Les Espagnols lancent un avis de recherche dans toute l'Europe. L'officier de piquet consulte l'officier de liaison de fedpol auprès d'Europol, avise la police cantonale et s'assure que les principales personnes en service de piquet soient joignables pendant la nuit.

Jeudi, 14h35 : un père inquiet s'annonce à la réception de fedpol. Ses enfants se sont apparemment radicalisés et il a fait le déplacement à travers la Suisse pour en informer la police fédérale. L'audition ne laisse pas présumer l'existence d'une infraction. fedpol prévient le Service de renseignement de la Confédération (SRC).

Samedi, 19h27 : un inconnu dépose une lettre écrite avec du sang auprès de la réception d'une organisation. Afin de déterminer si le sang provient d'une personne signalée disparue depuis deux semaines, la police cantonale compétente a besoin d'un test ADN d'un parent résidant en Grande-Bretagne. Elle contacte fedpol à cet effet. Le soir même, fedpol reprend la coordination de ce cas et transmet la demande à ses homologues anglais.

Quelques minutes plus tard : le Corps des gardes-frontière arrête trois personnes à l'allure suspecte à un poste de douane. Il s'avère que l'un des hommes provenant d'un pays voisin est enregistré dans → **le Système d'information Schengen** aux fins de surveillance discrète. Motif : il partage des contenus djihadistes sur Facebook et sympathise avec l'organisation terroriste EI. Le signalement aux fins de surveillance discrète a pour objectif d'en apprendre autant que possible sur lui et sur les personnes qui l'accompagnent. Pour ne pas mettre en péril les investigations en cours, la discrétion la plus totale est de rigueur. L'homme est en outre frappé d'une interdiction d'entrer en Suisse, émise par fedpol dans le but de l'empêcher de diffuser de la propagande djihadiste depuis la Suisse ou de planifier ou exécuter des attentats en Suisse.

L'examen du véhicule effectué par le Corps des gardes-frontière a révélé des traces suspectes. La police cantonale compétente a donc décidé d'arrêter les trois hommes plutôt que de les renvoyer dans le pays d'où ils viennent. Leurs téléphones mobiles sont acheminés à la Division Forensique TI de fedpol pour analyse des données. Quant aux traces dans le véhicule, il pourrait s'agir de résidus d'explosifs. Le cas relève

→ **Police aveugle sans Schengen**
La coopération Schengen/Dublin permet d'échanger des données de recherche facilement et rapidement. Même si elle n'est pas membre de l'Union européenne, la Suisse a elle aussi un accord avec Schengen. Et pour cause : la Suisse est située en plein cœur de l'Europe et la criminalité s'internationalise. Le Système d'information Schengen (SIS) fournit aux autorités de sécurité les informations les plus récentes concernant des personnes recherchées par la police, disparues ou frappées d'une interdiction d'entrée, ainsi que sur les objets volés (par ex. véhicules ou documents d'identité). Un signalement peut être rapidement diffusé dans toute l'Europe. La police, les gardes-frontière, d'autres autorités des Etats membres disposant d'un droit d'accès et Europol peuvent consulter spontanément les données enregistrées en ligne n'importe où et n'importe quand. L'échange d'informations se fait par l'intermédiaire de chaque service central national, soit fedpol en Suisse. En moyenne, la police suisse consulte le SIS plus de 90 000 fois par jour pour une recherche de personne.

donc de la compétence fédérale. L'officier de piquet en avise le Ministère public de la Confédération.

Dimanche,

toute la journée: l'officier de piquet tient plusieurs conférences téléphoniques. De concert avec le procureur général de la Confédération et des représentants de la police cantonale compétente et de fedpol, il coordonne les investigations ouvertes dans ce cas précis: interrogatoire des suspects, fouille du véhicule, analyse des téléphones portables, recherche d'informations dans le pays voisin.

Lundi,

8h30: si la semaine de service a commencé dans le calme, sa fin est plus agitée. L'officier de piquet fait un rapport de transmission à la personne qui le relaie où il lui résume les jours passés. Les suspects du cas qui les a occupés tout le week-end doivent être interrogés dans la matinée. Une deuxième fouille du véhicule par l'Institut de police scientifique de Zurich a confirmé le résultat de la première recherche de traces, mais l'homme arrêté étant un adepte du tir, il pourrait aussi s'agir de résidus de poudre. Les trois personnes ne peuvent donc pas être détenues plus longtemps. La police cantonale escorte l'homme à la frontière et le remet aux autorités du pays voisin. Les deux hommes qui l'accompagnent sont relâchés. L'officier de piquet attend les dernières informations à ce sujet. Ce n'est que lorsqu'il les aura reçues que son service prendra vraiment fin.

Une nouvelle information tombe à propos de l'homme qui avait menacé en milieu de semaine de commettre un acte criminel: il a pu être arrêté et auditionné. Le ministère public du canton compétent a ouvert une procédure pénale à son encontre pour menaces et tentative de contrainte.

L'officier de piquet remet les clés de la voiture de service à son successeur après avoir fait le plein d'essence. La situation est la même que la semaine précédente: le calme règne. Mais la nouvelle équipe de piquet est prête à intervenir. En tout temps et quel que soit le cas.

Les exemples présentés sont réels, mais la semaine est reconstituée de façon fictive. Dans certains des cas décrits, aucune indication de lieu n'est donnée pour des raisons liées à l'enquête.







Ensemble, à la poursuite du grand banditisme

***Criminalité organisée** Des membres du grand banditisme français viennent en Suisse pour tenter de nouveaux braquages. Leurs cibles potentielles ? Des armureries, bijouteries ou encore des agences bancaires. fedpol, grâce à son projet Armed Jewelry Robberies (AJR), dirige la coordination entre les polices cantonales et les autorités françaises. Les malfrats ont pu être arrêtés. Récit d'un travail de coopération.*

Cambrilage dans une bijouterie de la Bahnhofstrasse à Zurich: une policière sécurise le périmètre et constate l'ampleur du désastre.

Un soir de décembre 2016, la nuit tombe dans un petit village de campagne. En voiture, deux hommes multiplient les allers et retours devant une agence bancaire. Ils sont en repérage. Ils ont déjà sillonné d'autres villes de Suisse romande aujourd'hui, surveillé d'autres cibles, des bijouteries et même des armureries. Ils préparent un coup. fedpol aussi est sur le coup. L'information parvenait de la police française : des membres du grand banditisme français, déjà connus pour de gros braquages en Suisse, ont l'intention de revenir. Où exactement ? On l'ignore. Ils pourraient sévir dans plusieurs cantons.

Comment savoir dans quels cantons les bandits passeront à l'acte ? Comment avoir une vue d'ensemble sur tout le territoire avec 26 polices cantonales différentes ? Et surtout quelle police peut intervenir ? La mise sur pied du projet *Armed Jewelry Robberies (AJR)* en janvier 2014 est une réponse à toutes ces questions. D'abord sous l'égide de la police neuchâteloise, puis transmis à fedpol, le projet permet d'élaborer une stratégie et de coordonner rapidement les interventions entre les cantons et la Confédération face aux structures criminelles actives dans les braquages.

Trois phases décisives

Depuis, le projet AJR fait ses preuves et contribue chaque année à élucider entre 10 à 15 cas de braquage en Suisse et à l'étranger. Son succès est en partie dû à ces trois piliers : la coordination, l'analyse de la situation et la gestion opérationnelle du cas. Dans une première phase, fedpol échange les informations avec les partenaires étrangers (les autorités du pays étranger, INTERPOL ou Europol) et les partenaires cantonaux ; une première coordination est établie. fedpol réalise ensuite une analyse

de la situation pour identifier les malfrats et savoir à quels réseaux ils appartiennent. Avec l'expérience, fedpol a développé une analyse fine des réseaux criminels liés aux braquages en Suisse et en Europe et de leurs modes opératoires. Le travail d'analyse dégage les premières tendances et permet d'élaborer une même stratégie opérationnelle entre les polices cantonales et fedpol.

Enfin, en accord avec le Ministère public de la Confédération (MPC), fedpol peut prendre rapidement les premières mesures d'investigation (selon l'art. 27, al. 2, du Code de procédure pénale) et peut agir sur le plan opérationnel.

Pris en filature

C'est exactement ce cas de figure qui se présente dans l'affaire du grand banditisme français. Comme il n'existe aucune prépondérance pour l'un ou l'autre des cantons qui permet de fixer le for et à un canton d'ouvrir une procédure, fedpol chapeaute l'opération dans le cadre de mesures d'urgence. Le MPC, sollicité par fedpol, décide d'ouvrir une procédure et d'ordonner les mesures de contrainte nécessaires (écoutes téléphoniques, observation, GPS, etc.). Les bandits arrivent le lundi matin en train et rejoignent des complices pour effectuer des repérages, les complices ayant préparé toute la logistique, le transport et le logement. Le dispositif opérationnel de fedpol est lancé et les cantons sont avisés. Mais le gang français ne passe pas à l'acte. Une fois le repérage terminé, les malfrats repartent en France. Les autorités françaises reprennent le flambeau et les suivent de près.

Au fil des mois, les informations se précisent. Le gang pourrait tenter de braquer une banque en Suisse. Cette fois-ci, la cible et le canton sont désignés plus précisément. fedpol est à nouveau informée par les autorités françaises et se

charge alors de mettre en place la coordination avec le canton concerné. L'affaire est remise à la police cantonale compétente qui s'occupe de la gestion opérationnelle du dispositif. fedpol fait le lien avec la France et soutient les autorités cantonales en prenant en filature les bandits dès leur arrivée sur sol suisse. Finalement, ce jour de printemps 2017, ils renoncent à leur plan et repartent en France.

L'exercice n'aura pas été vain. Les informations récoltées par fedpol suffiront à prouver l'implication du gang dans ces actes préparatoires de braquages en Suisse ainsi que d'autres infractions commises lors du passage en Suisse. En septembre 2017, plusieurs membres du gang sont interpellés en France. Dans les perquisitions menées par les autorités françaises, des armes de poing et des fusils, des masques en latex, des gants, des perruques et des blousons de policiers sont retrouvés. Les bandits seront jugés en France.

Un projet sur mesure

Grâce au projet AJR, la Suisse peut se targuer d'une réelle expertise. Cette expertise est reconnue sur le plan européen, car en janvier 2017, la Suisse a conjointement organisé avec Europol et l'Autriche la première conférence du projet DIAMOND. Ce dernier s'inspire du projet AJR ; il vise à intensifier la coordination entre les pays européens et à mettre en commun les enseignements et connaissances sur les braquages perpétrés par les réseaux criminels présents dans toute l'Europe et dans les pays de la mer Baltique et de la mer Noire occidentale. Le projet AJR renforce donc la place de la Suisse dans la lutte contre la criminalité organisée. La Suisse, une île au milieu de l'Europe ? Bien au contraire.

Blanchiment d'argent *Un nouveau record : les communications de soupçons relatives au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme ont presque doublé en 2017. Ces communications déclenchent des procédures pénales complexes. Leur analyse approfondie est la condition sine qua non pour que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme puissent être poursuivis. Le rôle du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent à fedpol est appelé à se voir renforcé.*

Le nombre de communications de blanchiment d'argent explose

En Arabie saoudite, pas moins de onze princes ont été arrêtés début novembre 2017, ainsi que de nombreux anciens ministres, tous accusés de corruption. Cette nouvelle qui a fait les titres de l'actualité bien au-delà du Royaume s'est aussi rapidement propagée en Suisse. En réaction, de nombreux instituts financiers se sont tournés vers le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) à fedpol. Les événements en Arabie saoudite sont à l'image de la lutte contre le blanchiment d'argent : dès que quelque chose bouge à l'étranger, la place financière suisse en ressent les effets et fedpol aussi.

En 2017, fedpol a reçu 4684 communications, dont 51 concernaient le financement du terrorisme. L'année précédente, elles n'étaient qu'au nombre de 2909 pour le blanchiment d'argent et de 25 pour le

financement du terrorisme. La corruption est en tête des infractions préalables communiquées. Les intermédiaires financiers sont davantage sensibilisés aux risques et contrôlent régulièrement les relations avec leurs clients.

Où il est question de gestion déloyale ...

Prenons un exemple réel : un intermédiaire financier tombe sur des articles de presse critiques lors d'un contrôle interne. L'entreprise européenne où l'un de ses clients occupait une position dirigeante pendant plus de quinze ans a été placée sous le contrôle de l'Etat afin d'éviter la faillite. L'analyse des transactions de la banque montre qu'un montant de plus d'un million d'euros a été viré sur le compte d'une société de domicile. L'intermédiaire financier ne peut pas exclure que ce virement pourrait être

le résultat d'une malversation de la part de l'ancien membre de la direction, il annonce alors le cas à fedpol pour contrôle.

Selon l'analyse réalisée par fedpol, le client en question a viré sur une courte période des montants de plusieurs millions sur le compte de son épouse. Ces opérations laissent supposer que ces fonds ont été transférés dans un but de dissimulation ou pour éviter que les autorités puissent y avoir accès. fedpol se renseigne auprès du bureau de communication en matière de blanchiment d'argent du pays concerné. On lui répond qu'une procédure est déjà en cours dans ce pays contre plusieurs des personnes faisant l'objet d'une demande de renseignements, pour abus de confiance dans les échanges commerciaux, faux dans les titres et blanchiment d'argent. Et une coopération avec les autorités suisses

serait en effet souhaitable. fedpol transmet ensuite ces informations à l'autorité de poursuite pénale compétente en Suisse.

... et d'un banquier à la solde de la mafia

Certains déploient des trésors d'ingéniosité quand il s'agit de blanchir de l'argent provenant d'activités criminelles, comme l'illustre un jugement rendu par le Tribunal pénal fédéral peu avant la fin de l'année. Un banquier a aidé des membres de la 'Ndrangheta à transférer des fonds en Suisse et à l'étranger pendant des années. La mafia calabraise a notamment acheté un bien immobilier près de la gare de Chiasso pour 1,8 million de francs.

L'employé de banque devenu fiduciaire a construit un système destiné tout spécialement aux membres de la mafia fonctionnant avec de nombreux comptes à numéros. Contrairement à un compte bancaire normal, ce type de compte se voit attribuer un numéro ou un mot-clé au lieu du nom du titulaire. Les titulaires des comptes changent constamment afin de dissimuler l'origine criminelle des fonds. Ce jugement confirme aussi l'analyse de fedpol : les organisations mafieuses italiennes investissent leur argent en Suisse dans la finance et l'immobilier.

Création de postes et compétences nouvelles pour le MROS

Le nombre croissant des communications de soupçons relatives au blanchiment d'argent se traduit par une accumulation de cas en souffrance et une surcharge de

travail à fedpol. En 2017, le MROS a compté 2206 communications transmises aux ministères publics cantonaux, 1055 classées et 1423 en attente. Tandis qu'un analyste du MROS devait traiter 169 communications en 2013, ce chiffre a bondi à 204 en 2017. En conséquence, fedpol a reçu des postes supplémentaires pour le MROS en 2017.

Du point de vue législatif, le MROS devra aussi être renforcé de manière ciblée sur un point important. A l'avenir, s'il reçoit une communication d'un bureau homologue à l'étranger, il doit avoir la possibilité de procéder à des clarifications même s'il n'existe pas de communication de la part d'un intermédiaire financier suisse. L'an dernier, fedpol a reçu de la part de bureaux d'autres pays des demandes relatives à 4119 personnes ou sociétés impliquées. Près de 60 % de ces demandes provenant de l'étranger n'ont pas pu être traitées par fedpol en raison de l'absence d'une communication en Suisse. En outre, les négociants doivent aussi pouvoir communiquer leurs soupçons en matière de financement du terrorisme. C'est ce que prévoit le projet du Conseil fédéral qui était en consultation jusqu'à fin octobre 2017. Cette modification est saluée à la fois par les partis et les cantons. Les représentants des banques la voient également d'un œil positif, à la condition cependant que la double incrimination soit donnée. En 2018, le projet passera à la prochaine étape : après l'adoption du message par le Conseil fédéral, le Parlement devra se prononcer sur ces modifications de la loi.

#dontbeamule

Il arrive régulièrement que des criminels postent de fausses annonces d'emploi sur Internet pour attirer des « mules » (*money mules*). Ces annonces sont plutôt alléchantes : travail à domicile, revenu élevé, flexibilité, l'unique condition étant de mettre à disposition son compte privé. Ce qu'elles omettent de préciser est que ces comptes sont utilisés pour blanchir de l'argent. Des sociétés sont créées de toutes pièces ou carrément inventées uniquement dans ce but. Parfois, il arrive aussi qu'on usurpe le nom de sociétés existantes tout à fait sérieuses.

Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les mules connaissent l'intention criminelle de ces démarches. Reste que nul n'est censé ignorer la loi. Qui met son compte à disposition pour le transfert de fonds peut être poursuivi pénalement pour complicité de blanchiment d'argent. Un petit rappel pour éviter de se retrouver pris au piège :

- Les employeurs sérieux vous invitent généralement à un entretien d'embauche.
- Les employeurs sérieux ne vous demandent pas de mettre votre compte privé à la disposition de l'entreprise pour son trafic de paiements.
- Dans le cas où la société vous semble connue : prenez contact avec elle pour vérifier si l'offre d'emploi est bien réelle.

Définition du blanchiment d'argent

Des fonds provenant d'activités criminelles sont introduits dans le circuit économique légal dans le but de dissimuler leur origine.

Définition du financement du terrorisme

Des fonds ne provenant pas nécessairement d'activités criminelles sont utilisés pour financer une organisation criminelle dans le but de soutenir ses activités criminelles.





Des containers sont alignés dans l'entrée du centre d'enregistrement et de procédure de Muttentz. À l'intérieur: des lits d'appoint et des armoires.

Des habits et des chaussures de seconde main donnés gratuitement. Les requérants peuvent se servir de ce dont ils ont besoin.

***Trafic de migrants** Dépouillé de plusieurs milliers d'euros, Almi*, requérant d'asile, n'a pas eu d'autre choix que de payer des passeurs afin de rejoindre la Suisse. Face à cette criminalité, fedpol et le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) agissent ensemble pour débusquer les passeurs et leurs réseaux. Reportage au centre fédéral de Muttentz, près de Bâle.*

Le prix d'une nouvelle vie en Suisse

Les quelques tournesols en fleurs saluent le soleil levant. En ce matin d'octobre, une douce lumière inonde le petit jardin au milieu de la cour du centre d'enregistrement et de procédure de Muttentz, à quelques kilomètres de Bâle. Le coin de verdure adoucit le quotidien des requérants d'asile. Certains sont arrivés la veille. Ils doivent patienter pour qu'on vérifie leurs empreintes digitales. Plusieurs familles sont regroupées dans une salle d'attente, des hommes seuls aussi. Un petit se précipite vers d'autres enfants, ils jouent ensemble, font un puzzle, entassent des morceaux de bois. Le silence et le calme règnent. L'appréhension, peut-être. Ces hommes, ces femmes et ces enfants, arrivés en Suisse

parfois malgré eux, après un long et difficile périple, redoutent ce qui va advenir d'eux.

« Quand ils savent que tu veux fuir, ils te prennent tout »

Au troisième étage du bâtiment, le contraste est saisissant. Almi n'est en rien calme. Il fulmine. Il a besoin de raconter ce qu'on lui a fait. On ? Des passeurs, selon son récit. « J'ai dû payer plusieurs dizaines de

milliers d'euros pour ma femme, mes enfants et moi-même. J'ai dû vendre ma maison. Quand on doit fuir et qu'ils le savent, alors ils te prennent tout. Naturellement, tu donnes aussi tout ce que tu as, parce que tu veux fuir », s'insurge-t-il. La collaboratrice du SEM tente de le calmer et de reprendre les questions de l'entretien les unes après les autres.

Normalement, les collaborateurs du SEM s'en tiennent à une série de questions pour connaître la situation du requérant d'asile. Aujourd'hui, l'audition est particulière. Une dizaine de nouvelles questions sont posées. Leur but: débusquer le trafic de migrants par des réseaux criminels. « Quel était votre pays de destination, au tout début du voyage ? », reprend la collaboratrice du



SEM. « La Suisse. Je l'ai dit au passeur et je lui ai donné tout l'argent que j'avais pour arriver jusqu'ici », répond-il encore furieux. « Quel était l'accord avec le passeur? », poursuit-elle. « Quand vous regardez par où je suis passé, vous pouvez voir qu'à cause de lui j'ai été pendant plus d'un an sur la route », ajoute-t-il avant d'expliquer qu'il a gardé de précieuses informations sur ce passeur. « Comment s'est-il comporté avec vous? », interroge-t-elle. « Une fois qu'il a reçu l'argent, on ne l'a plus revu », poursuit-il.

De précieuses informations pour Europol

Après plusieurs heures, l'entretien se termine. Dans son récit chaotique, il explique avoir quitté son pays pour rejoindre Istanbul. Il y obtient des billets d'avion et des documents pour sa famille. Une connaissance lui donne le contact d'un passeur. Almi doit verser la totalité de l'argent. Plus de 25 000 euros, le prix d'une nouvelle vie en Suisse. Il doit procéder au paiement par l'intermédiaire d'un proche. Ce dernier verse le montant sur le compte d'une connaissance du passeur. Une fois arrivée à la première étape du voyage, en Serbie, la famille doit se séparer. Lui reste bloqué plusieurs mois là-bas, alors que sa femme et ses enfants peuvent partir. Il a besoin d'un autre passeur. Par l'intermédiaire d'autres migrants qui connaissent un étranger, il dépense près de 3000 euros pour qu'on l'amène en Suisse.

Furieux contre les passeurs, il n'hésite pas à donner les informations en sa possession. Ce jour-là, environ quatre

auditions permettent de donner des pistes sur ces criminels et cela grâce à l'opération DRAGON (voir encadré).

Tous ne sont pas aussi loquaces qu'Almi. Sarah sort de l'entretien avec sa petite fille dans ses bras. Elle s'est endormie lors de la discussion. Elles ont fait le voyage depuis la Turquie où elles ont reçu billets et documents de voyage. Sarah cherchait à rejoindre Cologne. Comment est-elle parvenue en Suisse? Comment les passeurs se sont comportés avec elle? Les questions restent sans réponse. Finalement, elle lâche que son oncle lui a payé le voyage et qu'elle a eu contact avec quatre passeurs dont elle avait peur. Elle n'en dira pas plus et finit par rejoindre l'étage d'en bas où plusieurs salles sont animées. D'un côté, celle des jeux pour enfants. Une maison de poupées occupe toute l'attention des petites filles. De l'autre, un cours d'allemand est donné. Des jeunes adultes recopient ce qui est écrit sur le tableau. Ils se sourient mutuellement. Un sourire synonyme de parenthèse, un moment de légèreté dans leur vie.

La vie quotidienne des requérants anime le centre. Pour accompagner les requérants, Aline* est là. Ancienne cheffe des Securitas, elle est collaboratrice du SEM, elle connaît le centre comme sa poche. Elle sait aussi la difficulté pour ces hommes, ces femmes et ces enfants de vivre ainsi, sans forcément savoir quel sera leur avenir. Personnalité du centre, elle explique les règles de vie « suisses » auxquelles chacun doit se tenir. Avec le mélange des différentes cultures,



Dans la salle de loisirs, les requérants peuvent passer du temps ensemble et profiter des babyfoots, de la télévision et des canapés.

L'opération DRAGON d'Europol

Du 9 au 13 octobre 2017, Europol a planifié l'opération Dragon. Plusieurs actions communes et coordonnées sont menées dans 19 pays européens dont la Suisse afin de combattre les réseaux criminels de trafic de migrants et de traite d'êtres humains en favorisant l'échange d'informations entre les pays.

Avec la crise migratoire dans l'Union européenne (UE), le trafic de migrants et la traite d'êtres humains sont florissants sur

les routes partant de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient vers l'Europe. Les criminels recrutent de manière proactive les futurs clients de passeurs et identifient les proies faciles pour la traite d'êtres humains dans et autour des centres où un grand nombre de personnes vulnérables se trouvent, des femmes et des mineurs.

L'opération vise aussi à former le personnel de ces centres au repérage des situations suspectes. fedpol y participe en collaboration avec le SEM, avec le soutien

du Corps des gardes-frontière et des polices cantonales.

Une liste de questions spécifiques est envoyée aux collaborateurs du SEM qui dirigent les premières auditions. Ces questions portent sur la présence de passeurs lors du voyage. Au total 25 requérants ont répondu à ce questionnaire. Dans 4 cas, fedpol et le SEM ont pu identifier une suspicion de trafic de migrants.



la cohabitation n'est pas toujours facile. Le centre de Muttenz peut accueillir jusqu'à 500 personnes. Autant d'individus qui ont potentiellement pu ou pourraient être victimes de réseaux de passeurs.

Apprendre à déceler les passeurs

La Suisse est un pays de transit et de destination pour le trafic de migrants et la traite d'êtres humains. Au cœur de l'Europe, confrontée à la situation migratoire actuelle, elle est aussi touchée par ces crimes. La coopération avec les pays européens est essentielle, sans quoi la Suisse serait le maillon faible de l'Europe.

fedpol et le SEM conduisent ensemble un projet pilote de collaboration qui vise à sensibiliser tous les acteurs qui pourraient être confrontés au trafic de migrants et à la traite des êtres humains (agents de sécurité, collaborateurs du SEM, agents de police cantonale, autorités de poursuite pénale, juristes, employés logistiques). Par exemple, les collaborateurs et collaboratrices du SEM et les agents de sécurité suivent des cours pour mieux repérer les situations suspectes. Le projet vise aussi les requérants d'asile victimes de passeurs. A cette fin, avant les premières auditions, un film sur la problématique

leur est présenté. Ce projet commun favorise l'échange d'informations entre le SEM et fedpol pour mieux connaître les modes opératoires de ces réseaux criminels. Ces connaissances sont partagées ensuite avec Europol ou INTERPOL.

Thomas*, chef des agents Securitas du centre de Muttenz, briefe ses collaborateurs sur les situations suspectes. « On reste très attentif à ce qui se passe sur le parking. Parfois, des familles arrivent au centre accompagnées d'une personne qui explique les avoir trouvées par hasard, perdues près de la gare. Cela peut correspondre à une situation suspecte. Il s'agit peut-être d'un passeur qui les amène directement au centre », explique-t-il. Un simple contrôle d'identité de la personne permet de vérifier ses dires.

Pour Valentine*, collaboratrice du SEM qui dirige les premières auditions, il est parfois difficile d'insister sur certaines questions quand on n'est pas policière. « Notre rôle n'est pas d'enquêter sur les passeurs. Mais c'est vrai que parfois, avec une seule question, nous réussissons à mettre le doigt sur une problématique qui était mise de côté jusqu'ici » ajoute-t-elle.

Difficile souvent de vérifier si le récit raconté est véridique ou s'il est dicté par ce que les passeurs ont conseillé de dire aux autorités. Pour ce qui est d'Almi, son récit est bien véridique. Les informations détaillées qu'il a fournies durant l'entretien ont tout d'abord été vérifiées par fedpol puis transmises à Europol. L'enquête est toujours en cours.

*Nom d'emprunt

Traite d'êtres humains Repérer les indices de traite d'êtres humains permet de sauver des vies. Il est donc tout à fait déterminant que le personnel médical et soignant sache les repérer. fedpol le sensibilise à cette thématique et explique comment agir. Le professeur Aristomenis Exadaktylos, directeur et médecin chef du Service universitaire des urgences de Berne, évoque ses rencontres quotidiennes avec des victimes et explique ce que le personnel médical et soignant peut faire pour les aider.

Subtils signes de détresse



Le Prof. Dr. med. Aristomenis Exadaktylos dirige le Service des urgences de l'Hôpital de l'île à Berne.

viennent peut-être pour une infection des voies urinaires ou parce qu'elles souffrent d'une intoxication par l'alcool, et ce n'est que pendant l'examen détaillé que nous découvrons qu'elles ont des hématomes sur le ventre ou dans la région du dos. De telles marques peuvent indiquer indirectement que la personne est abusée et exploitée d'une manière ou d'une autre. Un phénomène qui ne s'observe pas uniquement dans le commerce du sexe, mais aussi dans la construction, l'hôtellerie ou la restauration.

Les victimes sont exploitées et blessées physiquement, mais aussi émotionnellement. Ce qui est encore plus difficile à repérer, car il n'y a pas de cas type, chaque cas est différent. Au bout du compte, c'est le cumul de tous les indices qui laissent conclure qu'on est en présence d'une victime de traite d'êtres humains. Il s'agit par exemple de personnes vulnérables d'origine étrangère, que la pauvreté dans leur pays a poussées au désespoir. Elles

préfèrent se faire exploiter jusqu'à la moelle plutôt que de se retrouver sans le sou. Les exploitateurs ont tout intérêt à ce que leurs victimes reçoivent des soins médicaux pour qu'ils puissent continuer à les faire travailler. Ils privilégient délibérément les grands hôpitaux ou les centres médicaux sans rendez-vous, des endroits anonymes qui leur font courir moins de risques de se faire remarquer ou de devoir répondre à des questions embarrassantes.

Que peut faire le personnel médical et soignant ?

Savoir interpréter correctement les indices subtils de traite d'êtres humains requiert une grande expérience et une certaine forme de courage. Les professionnels de la santé ne sont pas toujours aptes à faire face à ce genre de situation, mais ils essaient du moins de lire entre les lignes. Peut-être ressentent-ils un certain malaise, ou l'histoire qu'on leur raconte est incohérente, ou la patiente – ce sont presque toujours des

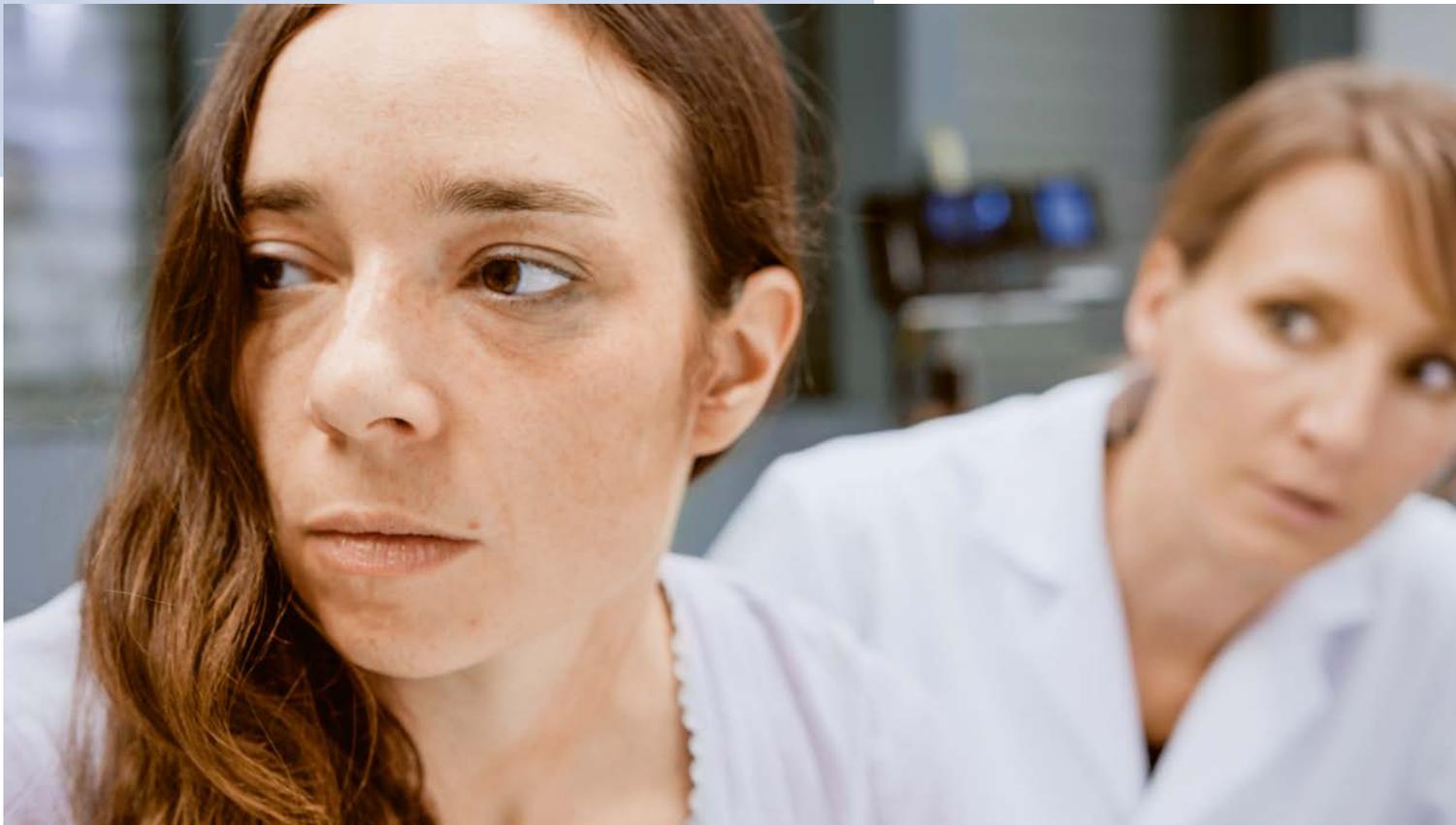
fedpol: Aristomenis Exadaktylos, comment reconnaît-on des victimes de traite d'êtres humains ?

Aristomenis Exadaktylos: C'est très difficile. Si l'on prend par exemple les femmes qui sont forcées de se prostituer, elles ne se présentent pas aux urgences parce qu'elles ont la lèvre éclatée ou un œil au beurre noir. Elles ne sont délibérément pas frappées au visage car cela serait mauvais pour les affaires. Les signes de leur détresse sont souvent beaucoup plus subtils. Elles

Une campagne pour sensibiliser les professionnels de la santé

Comment le personnel médical et soignant peut-il reconnaître une victime de la traite d'êtres humains ? Quelles mesures peut-il prendre ? La campagne de fedpol vise à sensibiliser les professionnels de la santé à la problématique de la traite des êtres humains et à les informer des possibilités

d'action. Au moyen d'un dépliant, d'une petite carte traduite en plusieurs langues contenant des adresses de centres d'aide aux victimes et d'un court-métrage. Des informations complémentaires sont à la disposition des personnes intéressées sur le site Internet de fedpol. www.fedpol.admin.ch



Va-t-elle faire confiance au médecin? Un court métrage sensibilise le personnel soignant à ce genre de situations.

femmes – est accompagnée par son « ami », dont le comportement dénote une certaine agressivité. Lorsque la patiente ne parle pas l'allemand, nous faisons appel au Service national d'interprétariat téléphonique. Nous posons beaucoup de questions et tentons d'en apprendre le plus possible. Mais si une victime refuse l'aide qu'on lui propose, nous ne pouvons pas la garder à l'hôpital contre son gré. Elle n'a pas voulu saisir sa chance. Si elle n'est pas retenue par le filtre de l'hôpital ou des urgences, rien ne la retiendra et elle retournera à sa situation sans issue.

La campagne de sensibilisation de fedpol vient à la rescousse

La campagne cherche à éveiller les consciences. Les professionnels de la santé doivent savoir interpréter correctement les indices subtils de traite d'êtres humains sur

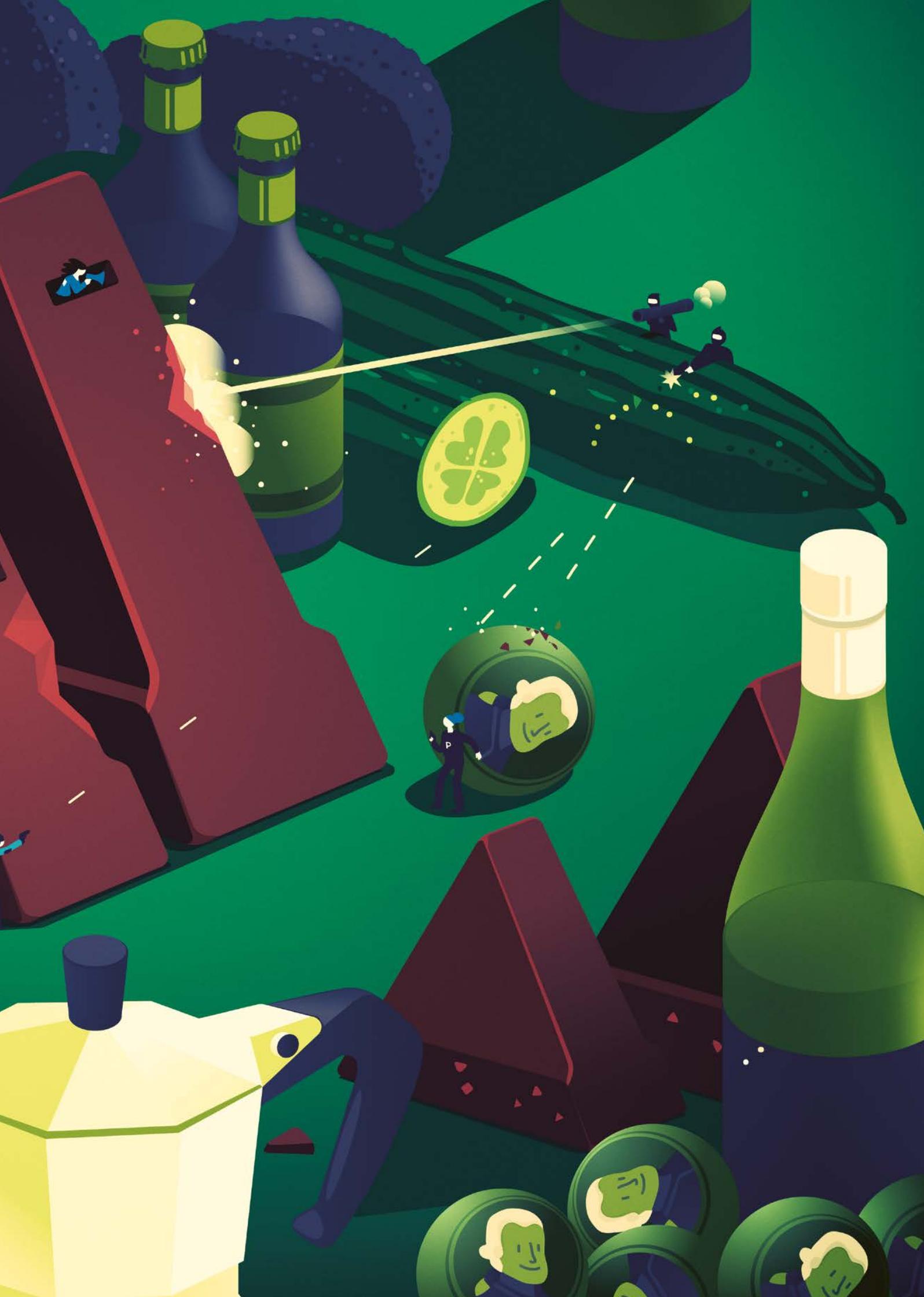
les personnes qui en sont victimes, mais ils doivent aussi savoir leur offrir une épaule solide sur laquelle s'appuyer. Un court-métrage créé à cet effet l'explique : les possibilités existent même si la personne ne veut pas se faire aider sur le moment. Pour le personnel médical et soignant, cela revient à gagner du temps, à établir un rapport de confiance avec elle et à lui glisser des informations dans la main. La patiente reçoit une petite carte contenant une liste d'adresses et peut décider de s'annoncer à l'un des points de contact à un moment ultérieur. On lui fait comprendre par ce biais qu'elle a la possibilité de sortir de cette situation. Cela revient en quelque sorte à lui dire : « j'ai bien compris que tu n'es pas en mesure de faire quoi que ce soit aujourd'hui, mais prends cette information, ce sera pour plus tard ».

Les professionnels de la santé se sentent moins démunis s'ils savent quoi faire.

Victimes de la traite d'êtres humains aux urgences – un nouveau phénomène ?

Il ne s'agit pas d'un phénomène de masse. Loin de là. Au Service universitaire des urgences de Berne, on recense environ 20 à 30 traitements par an, un chiffre qui tend à augmenter. Dans les services de Genève ou Zurich, le chiffre est probablement plus élevé, mais il existe en plus un nombre important de cas non recensés et le sujet reste encore largement tabou. C'est pourtant une réalité et, tout comme une maladie rare, c'est une réalité qui ne devrait pas être ignorée. Les victimes méritent notre attention. Même si nous ne parvenons à sortir ne serait-ce qu'une seule personne du cercle vicieux de la violence, cela en vaut la peine.





Passeport suisse Près de quatre millions et demi de passeports suisses sont en circulation. La plupart de leurs détenteurs les considèrent comme un simple document d'identité. Mais ils sont beaucoup plus que cela: bourré de technologie et d'éléments de sécurité, le passeport suisse est au document d'identité ce que le smartphone est au téléphone. Petit tour marketing du sésame préféré des Suisses qui voyagent...

Passeport intelligent

Dès qu'une queue de passagers se forme à l'aéroport, il a le chic pour se faire remarquer, et ce pour de bonnes raisons: son rouge écarlate éclipe tous les autres passeports. Il est le seul passeport au monde dans un rouge aussi vif, tout aussi unique que le drapeau suisse. Votre passeport, votre Suisse.

Une croix suisse qui se détache en blanc sur fond de multiples croix rouges en relief se déployant tout autour: le motif du passeport suisse est reconnaissable entre mille. Sa matière est idéale pour y incorporer des éléments tactiles. Fait pour être vu autant que pour être touché, il tient agréablement dans la main grâce à sa reliure en plastique renforcé.

La page contenant les données est en polycarbonate, une matière à la fois robuste et souple. De plus, elle est résistante à l'eau et ne se déforme pas. Pour que votre image fasse bonne figure en toutes circonstances. Les pages suivantes sont à base de coton et de fibres de bois. Lorsqu'on les feuillette, on découvre les écussons des cantons au fil des pages. Quarante pages laissent suffisamment de place pour une belle collection de tampons. Le passeport suisse: un bel objet qui sollicite tous vos sens!

Les mesures, les exigences techniques et les normes de sécurité des passeports sont fixées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). fedpol s'est donné pour ambition d'aller au-delà de ces exigences et de définir de nouvelles références en comparaison internationale. Aussi le passeport suisse réussit-il à répondre à toutes les exigences en matière de commodité, de technologie et de sécurité.



Le passeport suisse est plus qu'un beau livret: il est votre compagnon personnel, le sésame qui vous ouvre les portes du monde à l'aide des technologies de dernière génération. Le mot magique est micropuce. Invisible comme il se doit, elle est bien dissimulée dans la page de couverture avec son antenne et signalée uniquement par un symbole blanc. Vos données personnelles y sont enregistrées, bien protégées par un système sécurisé permettant à un appareil de lecture de les lire en cas de besoin. Sous forme cryptée, bien entendu.

Connaissez-vous les filigranes, le fil de sécurité et les fibres fluorescentes visibles aux ultraviolets des billets de banque suisses? Les mêmes éléments empêchent aussi les faussaires de copier le passeport suisse. Sans compter que la micropuce ne peut pas être modifiée sans qu'on le remarque. Comme vous pouvez le constater, vos données sont protégées contre tout abus et ne peuvent pas être falsifiées.

Le passeport suisse est quasiment impossible à imiter, en raison d'éléments de sécurité visibles et invisibles bien particuliers, comme les couleurs de sécurité choisies. A quoi s'ajoutent les éléments tactiles, le kinégramme et la perforation. En d'autres termes, le passeport suisse est gravé au laser, stratifié et perforé. Autant dire que toute tentative d'imitation relève du casse-tête.

Votre passeport est l'image de votre identité. Le but suprême est de protéger votre singularité. fedpol se doit de toujours avoir une longueur d'avance sur les faussaires. Tout l'art consiste à trouver la bonne combinaison d'éléments de sécurité, à la fois rapides et faciles à reconnaître mais difficiles à imiter. Le passeport suisse est un chef-d'œuvre en la matière. Incontestablement.



Des accords bilatéraux entre la Suisse et d'autres Etats déterminent quelles personnes ont accès à quelles informations. Seuls les pays dont le niveau de protection des données est aussi élevé que celui de la Suisse et qui respectent les normes européennes en la matière peuvent voir vos empreintes digitales. Il s'agit uniquement des pays de l'Union européenne. Et ces pays se sont engagés par contrat à ne rien enregistrer, afin que vos données n'appartiennent qu'à vous seul. Ce passeport est-il vraiment le vôtre? En cas de doute, un contre-examen s'impose. Vos données biométriques qui y sont enregistrées vous identifient sans aucun doute possible. Grâce aux empreintes digitales et à la photographie couleur.

Pas d'inquiétude si vous perdez votre passeport: la technologie vient à votre secours. Si votre passeport devait tomber entre de mauvaises mains, il n'irait pas loin. Après une déclaration de perte de votre part, un signalement serait émis dans le système de recherches RIPOL et à INTERPOL. Le passeport suisse ne laisse aucune chance à l'usurpation d'identité.

Swiss made

Aussi suisse dedans que dehors, le passeport suisse est un produit purement suisse. La couleur, le papier et d'autres substrats proviennent de fournisseurs suisses et c'est en ville de Berne qu'il est assemblé. Il est testé de fond en comble avant la phase d'assemblage. Où que vous alliez, votre passeport résiste à l'humidité de l'air autant qu'au rayons directs du soleil et restera toujours en bon état. Qualité, création de valeur et sécurité d'approvisionnement: trois avantages indéniables du Made in Switzerland.

En construction

Chaque année, la Confédération délivre en moyenne 500 000 passeports suisses. fedpol se charge de mettre à jour le passeport pour qu'à l'avenir, vous puissiez continuer à traverser librement les frontières de plus de 150 pays: son graphisme et ses éléments de sécurité seront renouvelés dans les années à venir. Nous vous en donnons un avant-goût: pour la toute première fois, la Cinquième Suisse aura sa propre page aux côtés des cantons. Histoire d'élargir notre horizon, car la Suisse est tout sauf une île.

Visite d'Etat de la Chine Accompagné d'une imposante délégation, le président chinois Xi Jinping est resté quatre petits jours en Suisse en début d'année. Le dispositif de sécurité est énorme. Au cœur de ce projet le plus grand à ce jour en lien avec une visite d'Etat : fedpol, responsable de la sécurité.

Niveau de risque maximum pour Xi Jinping

Lorsque l'avion d'Air China atterrit en ce matin de janvier à Zurich-Kloten, débute alors ce qui a été minutieusement préparé et négocié durant des semaines avec d'innombrables acteurs lors de longues séances finissant souvent tard dans la nuit : un dispositif de sécurité très complexe, planifié à la minute près.

Le niveau de risque maximum s'applique pour Xi Jinping. Suite à la visite d'Etat officielle à Berne, le président chinois souhaite se rendre au Forum économique mondial (WEF) de Davos, puis au Comité international olympique à Lausanne, et visiter l'ONU et l'OMS à Genève. Les déplacements et les nuitées représentent un grand défi pour les autorités de sécurité.

fedpol coordonne

fedpol est au centre du dispositif sécuritaire. Le temps à disposition pour les préparatifs est court, le mandat complexe, la saison

peu favorable. Les cantons doivent déjà détacher de nombreux policiers au WEF. fedpol s'occupe de la coordination, clarifie les interactions avec les polices cantonales, se concertent avec l'attaché militaire et les ambassadeurs chinois à Berne et à Genève, établit un programme général détaillé. Des centaines de personnes sont impliquées dans cette visite d'Etat.

Mais comment accompagne-t-on un président chinois, son épouse, 20 ministres et son entourage de près de 500 personnes à travers l'hiver suisse ? Un train spécial des CFF aux wagons blindés, accompagné d'un grand déploiement de forces de sécurité tant à bord que sur la route et dans les airs, transporte les passagers par un itinéraire tenu secret jusqu'à Berne, la première destination. Une partie de la délégation chinoise voyage dans un convoi de voitures séparé également placé sous escorte policière. La gare dans laquelle ils monteront dans le train

est-elle suffisamment protégée ? Le protocole de la Première dame prévoit-il un programme à part ? Les deux côtés possèdent-ils les données personnelles de tous les participants ? Tout est préparé avec le plus grand soin.

A Berne, le centre est verrouillé : des barricades autour de la Place fédérale, des avant-postes partout, des policiers sur les toits et des hélicoptères qui survolent les lieux. La police cantonale bernoise sort les grands moyens. Au Palais fédéral, l'ensemble du Conseil fédéral accueille le chef d'Etat chinois devant les caméras. Le dîner officiel a lieu à l'hôtel Bellevue situé juste à côté et entièrement réservé pour les visiteurs chinois. Chaque personne est contrôlée, chaque objet scanné, chaque pièce inspectée.

Plan B

Le lendemain se poursuit à Davos. Changement de train à Coire, transfert sur la *Rhätische Bahn*. Un convoi d'urgence

composé de véhicules vides fait le trajet en même temps. On ne sait jamais. Un plan B a été mis au point dans les moindres détails pour faire face à toute éventualité. Il fait un froid glacial et les aiguillages doivent être dégelés en urgence. Mais finalement, tout fonctionne. Le président chinois et la présidente de la Confédération Doris Leuthard ouvrent le 47^e Forum économique mondial.

Après sa visite du WEF, Xi Jinping se rend en Suisse romande. D'abord à Lausanne, puis à Genève. La Cité de Calvin ressemble à une forteresse. Chaque déplacement dans les rues est préparé avec minutie. Ici aussi, chaque chauffeur, chaque véhicule, chaque membre de la compagnie d'honneur est contrôlé au préalable. Sur place, la police est prête.

Savoir-faire, flexibilité et diplomatie

Un débriefing a lieu le soir lorsque les visiteurs chinois se sont retirés dans leurs chambres d'hôtel. On y parle de la journée suivante. La planification est flexible, adaptée en continu. fedpol observe sans

relâche la situation et la réévalue quand cela est nécessaire. Dans son point de mire: la sécurité, pas la politique. Mais malgré tout, les forces de sécurité ne doivent pas mettre à mal inutilement l'amitié sino-suisse. Il faut surmonter les différences culturelles et les obstacles linguistiques. Et savoir réunir ce qui fait la réussite du projet: grand savoir-faire, expérience, travail de coordination, diplomatie, flexibilité, aptitude à négocier et à s'imposer.

Quatre jours plus tard. L'appareil d'Air China stationné à l'aéroport de Genève-Cointrin est prêt au décollage. Xi Jinping remercie d'une ferme poignée de main le chef de la Coordination de la sécurité de fedpol. Le président et son entourage ont traversé la Suisse en toute sécurité et sans incident – mission accomplie.

Entre politique et sécurité

La visite d'Etat de Xi Jinping déclenche la controverse en Suisse. Les défenseurs des droits de l'homme condamnent en particulier la politique de la Chine envers le Tibet. L'incident survenu 18 ans plus tôt est dans toutes les mémoires: des manifestants pro Tibet avait provoqué la colère du président d'alors Jian Zemin et mis le Conseil fédéral dans l'embarras. Pour des raisons de sécurité, les Tibétains exilés qui souhaitaient manifester à Berne ont dû rester cette année à une distance de sécurité du Palais fédéral. Cela provoque de nombreuses critiques. Comme les coûts élevés de la visite d'Etat. Chargée d'assurer la sécurité des personnes protégées en vertu du droit international public comme les chefs d'Etat lors des visites officielles, inofficielles et privées faites en Suisse, fedpol se retrouve inévitablement dans la zone de friction des discussions, là où les intérêts politiques côtoient les impératifs sécuritaires.







**lutte contre la grande
criminalité et mène à
cette fin des enquêtes
pénales fédérales**



**protège les
personnes et les
bâtiments sous la
responsabilité de
la Confédération**



fedpol au cœur de l'action policière suisse

pilote la coopération policière en Suisse et avec l'étranger



Si en Suisse la sécurité est avant tout une compétence cantonale, aujourd'hui, dans un monde globalisé, la criminalité ne connaît pas de frontières. Les affaires se complexifient, dépassent les frontières cantonales et ont un lien avec l'étranger.

Dans ce contexte, la police fédérale joue un rôle central. Coordination, analyse, enquêtes sur les affaires complexes de grande criminalité, mise à disposition d'infrastructures : fedpol est au cœur de l'action policière suisse et véritable trait d'union avec l'étranger. Portrait.

développe et assure le fonctionnement des systèmes d'information et des centres de compétences nationaux





Nos valeurs:

1

EXEMPLAIRES –
NOUS MONTRONS L'EXEMPLE.

2

ENGAGÉS –
NOUS ACCOMPLISSONS
NOTRE TRAVAIL
AVEC PASSION ET
CONVICTION.

3

ENSEMBLE –
NOUS CONSIDÉRONS QUE NOTRE
DIVERSITÉ EST UNE CHANCE.

4

FIABLES –
ON PEUT COMPTER SUR NOUS.

5

DYNAMIQUES –
NOUS TROUVONS DES SOLUTIONS.

6

RESPONSABLES –
LES BONNES DÉCISIONS SONT PRISES
AUX BONS ÉCHELONS.

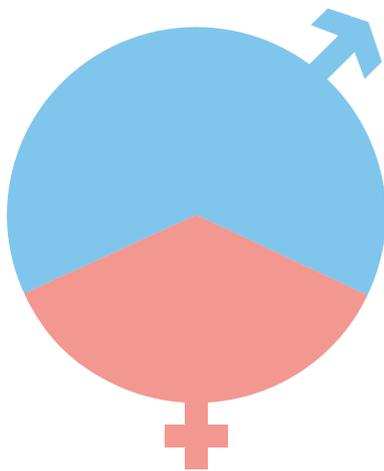
fedpol en chiffres

245

millions de budget

928

collaboratrices et
collaborateurs



Nombre de femmes: 337 (36,3 %)

Nombre d'hommes: 591 (63,7 %)



Répartition linguistique

allemand	71,7
français	19,6
italien	8,4
romanche	0,3

Concept

fedpol

Rédaction

fedpol

Conception graphique

2. stock süd netthoewel & gaberthüel, Bienne

Illustrations

Christoph Frei, Berne

Photos

P. 4: Keystone/AP/Peter Dejong; Keystone/AP/Dmitri Lovetsky

P. 5: Keystone/AP/Majdi Mohammed et Fotolia/Vencaa,
Photomontage; Keystone/Peter Klaunzer

P. 7: Fotolia/Tatiana Murr

P. 15: Keystone/AP Photo/Peter Dejong

P. 19: Keystone/TASS/Anton Vaganov; Keystone/AP/
Danny Lawson; Keystone/EPA/Andy Rain

P. 28: Keystone/Gaetan Bally

P. 30/31: Fotolia/MITstudio

P. 35: fedpol

P. 36: fedpol

P. 38: Hôpital de l'île, Berne

P. 39: Michael Philipp, luxs

P. 42: Christoph Grünig, Bienne

P. 44: Keystone/Laurent Gillieron

Police de caractères

Adelle (Veronika Burian/José Scaglione)

Impression

Stämpfli AG, Berne et Zurich

Papier

Fischer Papier: Lessebo 1.3 Rough White (100gm²/300 gm²)

Distribution

OFCL, Vente des publications fédérales

CH-3003 Berne

www.publicationsfederales.admin.ch

N° d'art. 403.500 f (900 ex.)

Copyright

fedpol 2018

Informations complémentaires

www.fedpol.admin.ch

